

# RAPPORT D'ACTIVITE

## 2017

Edition du 5/03/18

## SOMMAIRE

**Présentation de l'Association**

Page 3

**Présentation des Equipes**

Page 4

**Rapport d'Activité de l'Equipe Sociale**

Page 6

**Rapport d'Activité La Cérésia**

Page 18

**Rapport d'Activité La Sittelle**

Page 31

**Synthèse sociale**

Page 35

**Rapport d'Activité de l'Equipe Technique**

Page 36

**Rapport d'Activité de l'Equipe Communication –  
Epargne Solidaire**

Page 41

**Rapport d'Activité de l'Equipe Comptabilité –  
Gestion Locative - Administrative**

Page 47

**Annexes**

Page 58

## PRESENTATION DE L'ASSOCIATION

### **Nom de l'association :**

**HABITAT ET HUMANISME DE L'EURE**

### **Création- Statut- Responsable**

Date de création de l'association : 22 Mai 2002

N° Récépissé de déclaration : n° 0273009497 - Préfecture de l'Eure

Date d'insertion au Journal Officiel : 17 Août 2002

Statut juridique : Association Loi 1901

L'Association dépend de la Fédération HABITAT et HUMANISME reconnue d'Utilité publique dont le siège social est à CALUIRE (Rhône) et qui regroupe 55 associations réparties sur toute la France.

Nom du Représentant légal : Brigitte PAGES, Présidente

### **Renseignements administratifs :**

Adresse : 20 rue Chateaubriand - Immeuble Cévennes - Appt 143 – 27000 EVREUX

Tél : 02.32.07.03.00

Mail : eure@habitat-humanisme.org

N° Siret : 453 472 383 000 26

Code APE : 9499Z

Date du dernier renouvellement du Conseil d'Administration : Le 20 mars 2017

Commissaire aux comptes : Cabinet FITECO

Agrément préfectoral relatif à :

- L'ingénierie sociale, financière et technique, en date du 23 décembre 2015

- L'intermédiation locative et de gestion locative sociale, en date du 23 décembre 2015

### **Objet de l'association :**

#### **L'INSERTION PAR LE LOGEMENT**

L'Association aide les familles en grande difficulté ou en situation précaire à se loger. En effet, l'accès au logement est une première étape vers l'insertion sociale.

Au-delà du relogement des personnes, l'Association se fixe pour objectif de les accompagner dans leur prise d'autonomie : paiement du loyer, gestion d'un logement, insertion dans le quartier et le voisinage...

### **Situation géographique de l'association et zone d'action :**

L'Association occupe des bureaux au 20 rue Chateaubriand - Immeuble Cévennes - Appt 142 et 143 à EVREUX, mis à disposition (*gratuité 50% du loyer*) par Eure Habitat.

L'Association intervient sur tout le département de l'Eure

## PRESENTATION DES EQUIPES

L'association ébroïcienne est au 1 janvier 2018 composée de 7 salariées (1 responsable de Gestion Locative ; 3 C.E.S.F ; 2 Responsables de maison relais et une adjointe) et de 36 bénévoles répartis en équipes.

### **Equipe Sociale,**

Elle a pour mission de conduire les familles vers l'autonomie grâce à un double accompagnement :

- par la Conseillère en Economie Sociale et Familiale pour les actions de recherches de logement, les actions éducatives budgétaires et les relations avec les partenaires institutionnels (CAF, D.D.C.S, Conseil Général, C.H.R.S...)
- par les bénévoles pour l'insertion locale, l'aide à la réhabilitation légère des logements

Elle a la responsabilité de mettre en œuvre le projet social des maison relais « La Cérésia » de Vernon et « la Sittelle » des Andelys.

### **Equipe Technique,**

Cette équipe poursuit son activité d'entretien de l'ensemble des logements gérés par Habitat & Humanisme de l'Eure et notamment ceux appartenant à la FONCIERE HABITAT et HUMANISME\*. Elle continue également ses recherches de logements susceptibles d'être réhabilités. Elle suit les chantiers de réhabilitation et approuve les factures correspondant aux ordres de service passés par la Foncière. Elle est en charge de la recherche de logements privés auprès de « propriétaires solidaires » dans le cadre du dispositif location/sous location.

Elle initie et conduit les nouveaux projets.

### **Equipe Communication et Finances,**

Elle a pour mission de promouvoir HABITAT et HUMANISME de l'Eure ; de faire connaître son projet et ses actions ; de recueillir des adhésions, des fonds, de promouvoir les produits d'épargne solidaire Habitat et Humanisme, et de recruter de nouveaux bénévoles.

### **Equipe administrative**

Elle a pour mission de faire la gestion locative des logements sous la responsabilité directe de l'association (en particulier dans les dispositifs « location/sous location » et baux glissants), de préparer les dossiers de demande de subvention, de tenir la comptabilité et de garder la traçabilité du fonctionnement de l'association.

\***Foncière d'Habitat et Humanisme** : Pour permettre de réaliser des acquisitions réhabilitations, la Fédération des Associations H&H s'est doté d'un outil. Cet outil s'appelle 'La Foncière H&H'. C'est une société en commandite par actions qui est soumise aux mêmes réglementations qu'une société HLM et qui, à condition de loger les plus démunis, peut obtenir des subventions de l'Etat et des Collectivités Locales (*Conseil Départemental, Mairie, Communauté d'Agglomération, D.D.T.M, C.A.F, D.D.C.S...*) et des prêts à taux bonifiés.

## **Audit Fédération :**

En Septembre 2017 nous avons eu un audit par la Fédération (*les associations sont audités tous les 3 ans*). Les responsables des différents pôles (accompagnement ; habitat collectif ; trésorerie et comptabilité ; gestion locative ; bénévoles ; technique) et la Présidente ont été entendus et questionnés.

Les conclusions sont les suivantes :

- Une équipe dynamique et impliquée
- Une situation financière saine mais une nécessité de prospecter d'autres sources de financement
- **Un besoin important de recruter des bénévoles** concernant la gouvernance et le fonctionnement de l'association ; ce déficit imposant un palier concernant les projets en cours.
- Amélioration de l'organisation comptable et de la gestion locative (*logiciels*) et séparation des fonctions comptables et trésorerie.
- Mise à jour de nos statuts.

## **Rapport d'Activité de l'Equipe Sociale** *(hors Maisons Relais)*

Introduction :

En 2017, nous avons reçu 78 nouvelles demandes de logements pour des ménages orientés par nos partenaires (*SIAO, services sociaux de secteur...*) ou nous contactant par eux-mêmes.

En 2017, c'est :

- **24 ménages accompagnés en sous-location parc privé :**
  - 1 décès
  - 7 départs vers logements de droit commun du parc social
  
- **22 ménages accompagnés en logement Foncière**
  - 1 départ vers une autre région
  - 1 expulsion pour impayés de loyer
  
- **17 ménages accompagnés en « accompagnement simple »**
  
- **22 ménages accompagnés en Bail Glissant**
  - 1 décès
  - 10 glissements de bail
  
- **2 ménages accompagnés en IML**
  - 1 départ vers une autre région

Et en attente au 31/12/2017 :

2 familles en candidatures Foncière  
15 familles en candidatures sous location parc privé  
3 familles en candidatures BG

**Soit au total : 87 familles accompagnées en 2017**

# **1. Les différents types d'accompagnements au sein d'Habitat et Humanisme**

## **1.1 L'accompagnement dans le parc de la Foncière Habitat et Humanisme**

Il s'agit de logements appartenant au parc de la Foncière HH ; la gestion locative s'effectue par une AIS « Soliha ». Il s'agit de logements dont le loyer est adapté aux ménages ayant de faibles ressources.

Le contrat de location est un contrat classique de droit commun.

Notre accompagnement est centré sur la recherche de candidature, l'élaboration et la participation à des Commissions d'Attribution des Logements, l'ouverture des droits des nouveaux ménages, l'accompagnement budgétaire si impayés de loyer, l'accompagnement social à la demande du ménage (*non contractualisé, non obligatoire*).

## **1.2 L'accompagnement en sous location parc privé**

Il s'agit de logements mis à disposition par des propriétaires privés, dit « Propriétaires solidaires », que nous sous louons à des ménages uniquement orientés par le SIAO (Service Intégré d'Accueil et d'Orientation).

La durée de l'accompagnement ne peut excéder 24 mois (période contractualisée de 6 mois, renouvelée en fonction de l'évolution de l'autonomie de la famille).

Grâce à un accompagnement global effectué par une CESF, le ménage doit être en capacité d'intégrer un logement autonome au bout de 2 ans de sous-location.

L'évaluation/le diagnostic est fait en amont par le SIAO puis par la CESF d'HH qui présente la famille en CAL. Tout l'enjeu est de pouvoir statuer sur la capacité, le pouvoir d'agir du ménage sur la période d'accompagnement.

Notre travail en interne, avec l'équipe de la gestion locative, nous permet d'anticiper les situations d'impayés.

L'accompagnement oscille entre visite à domicile et RDV au siège.

En complément de notre accompagnement, un travail partenarial est indispensable pour atteindre l'objectif d'autonomisation.

## **1.3 L'accompagnement en bail glissant**

Ce dispositif de médiation locative, consistant à favoriser la relation entre un propriétaire bailleur et un locataire, permet l'accès au logement à des personnes ayant besoin d'un accompagnement spécifique aux droits et devoirs du locataire.

Habitat et Humanisme est donc financé par le Conseil Départemental de l'Eure et l'Etat dans le cadre de l'IML pour ce dispositif.

La durée du bail et la contractualisation de l'accompagnement sont de 6 mois renouvelables 1 fois. Au terme de l'accompagnement, le bail « glisse » au profit du sous-locataire qui devient locataire en titre.

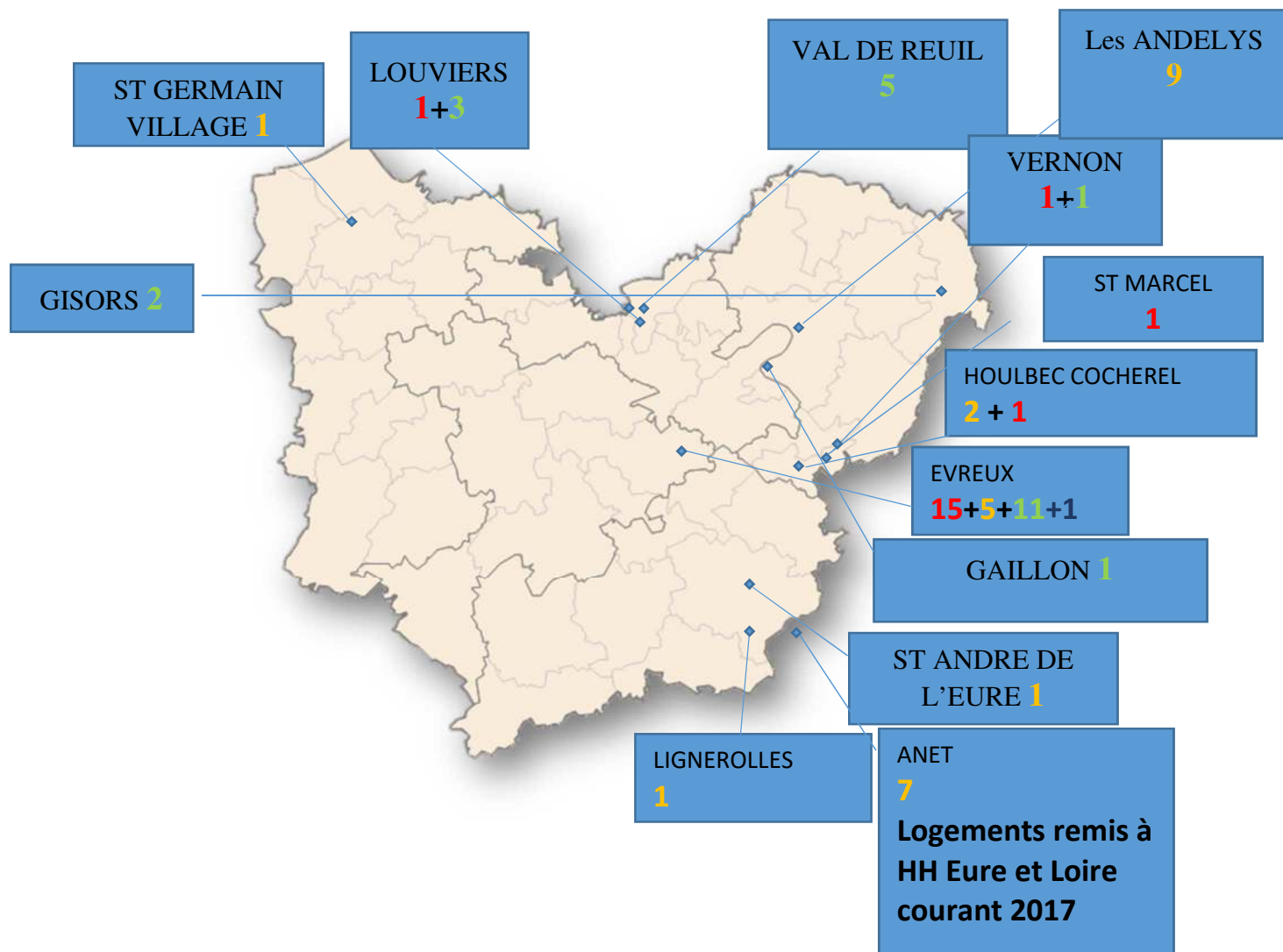
La mesure est principalement dédiée à des personnes sortantes de CHRS, en situation d'expulsion ou issues d'une préconisation DALO et dont les difficultés résident principalement dans l'accès au logement ou le maintien.

Le bail glissant sécurise le locataire mais rassure aussi le bailleur en raison du suivi et du soutien effectués par l'association.

## 1.4 L'accompagnement simple


Il s'agit d'un accompagnement non obligatoire proposé aux familles sortantes d'un de nos dispositifs précédemment décrit, afin d'asseoir les acquis et d'assurer la transition.


## 2. Cartographie : Présence des logements Habitat et Humanisme dans le département de l'Eure sur l'année 2017.



LEGENDE :

 Logement foncière : 19 (+ 7 Anet )

 Logement en bail glissant : 23

 Logement temporaire : 19

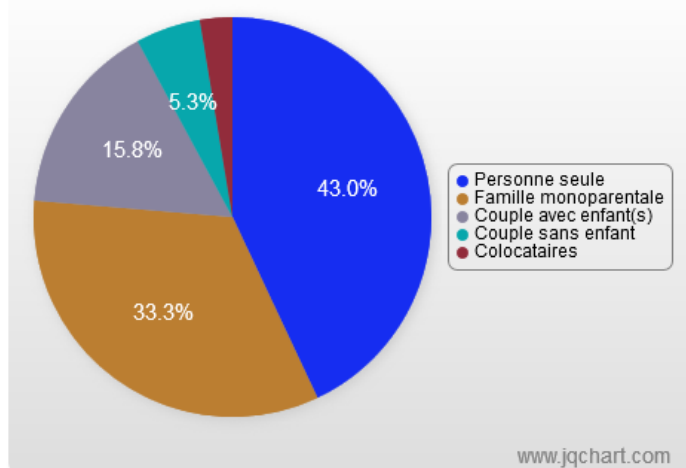
 Logement IML (colocation) : 1



### 3. Les profils des familles accompagnées :

#### 3.1. Répartition par type de composition familiale

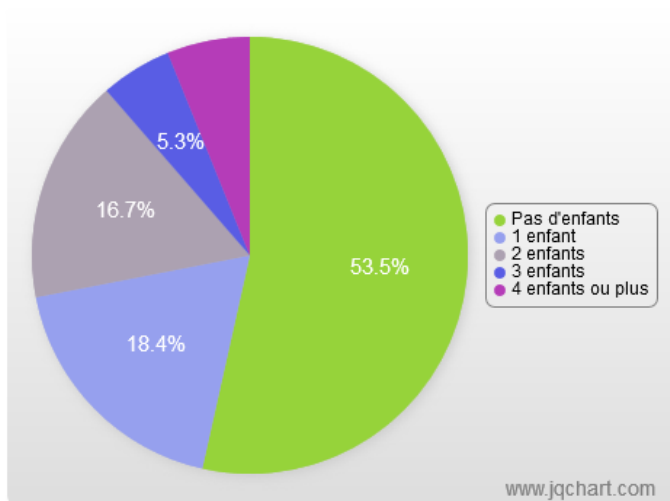
FAMILLE : REPARTITION PAR TYPE DE COMPOSITION



Personne Seule : 43%  
Famille Monoparentale : 33.3%  
Couple avec enfant(s) :15.8%  
Couple sans enfant : 5.3%  
Colocataires : 2.6%

#### 3.2 Répartition par nombre d'enfants

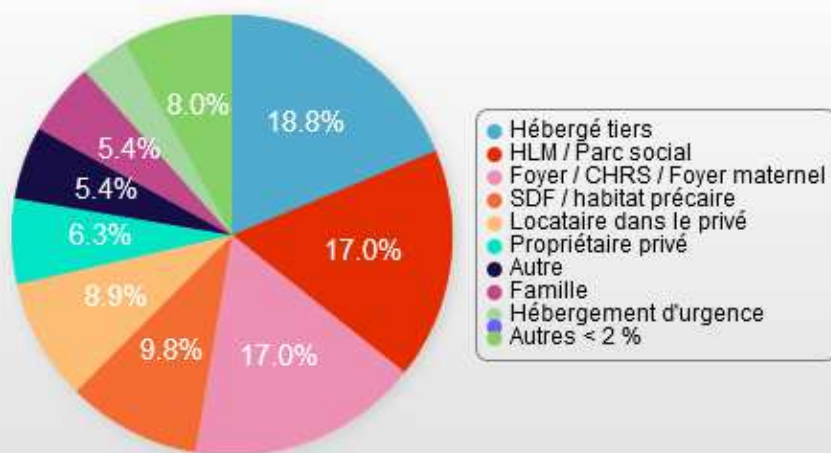
FAMILLE : REPARTITION PAR NOMBRE D'ENFANTS



Pas d'enfant : 53.5%  
1 enfant : 18.4%  
2 enfants : 16.7%  
3 enfants : 5.3%  
4 enfants et plus :6.1%

### 3.2. Répartition par mode d'habitat avant Habitat Humanisme

FAMILLE : REPARTITION PAR MODE D'HABITATION AVANT

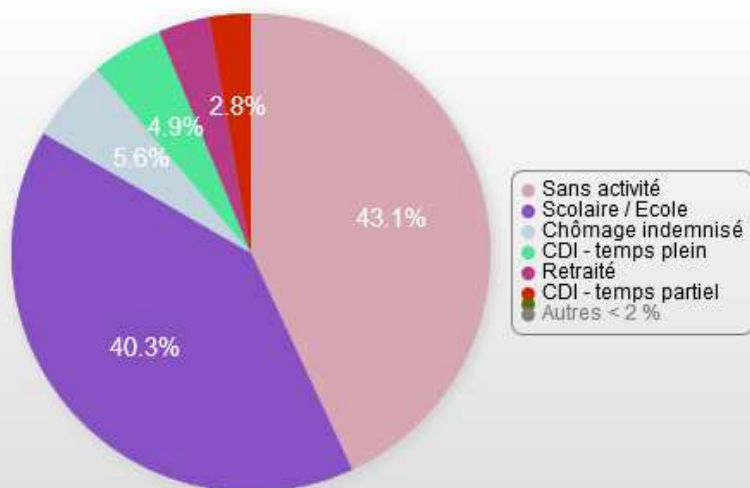


Hébergé par des tiers : 18.8%  
 HLM/Parc Social : 17%  
 Foyer/CHRS/Centre maternel : 17%  
 SDF/Habitat Précaire : 9.8%  
 Locataire dans le privé : 8.9%  
 Propriétaire Privé : 6.3%  
 Autre (Prison, Etablissement de santé....) : 5.4%  
 Famille : 5.4%  
 Hébergement d'urgence : 3.6%  
 Autre (non connu) : 7.8%

www.jqchart.com

### 3.3 Répartition par types d'activités des membres de chaque famille avant l'entrée au sein d'Habitat Humanisme

MEMBRES : REPARTITION PAR TYPE DE TRAVAIL A L'ENTRÉE

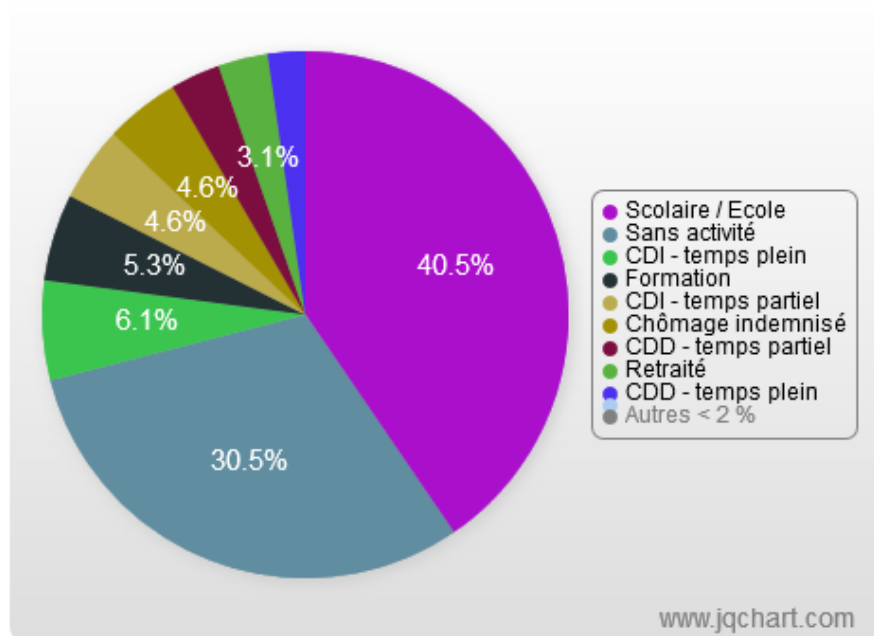


Sans activité : 43.1%  
 Scolaire/école : 40.3%  
 Chômage indemnisé : 5.6%  
 CDI Temps plein : 4.9%  
 Retraité : 2.8%  
 CDI temps partiel : 3.3%  
 Autres : 0%

www.jqchart.com

### 3.4 Répartition par type d'activités des membres de chaque famille au 31/12/2017.

#### MEMBRES : REPARTITION PAR TYPE DE TRAVAIL ACTUEL

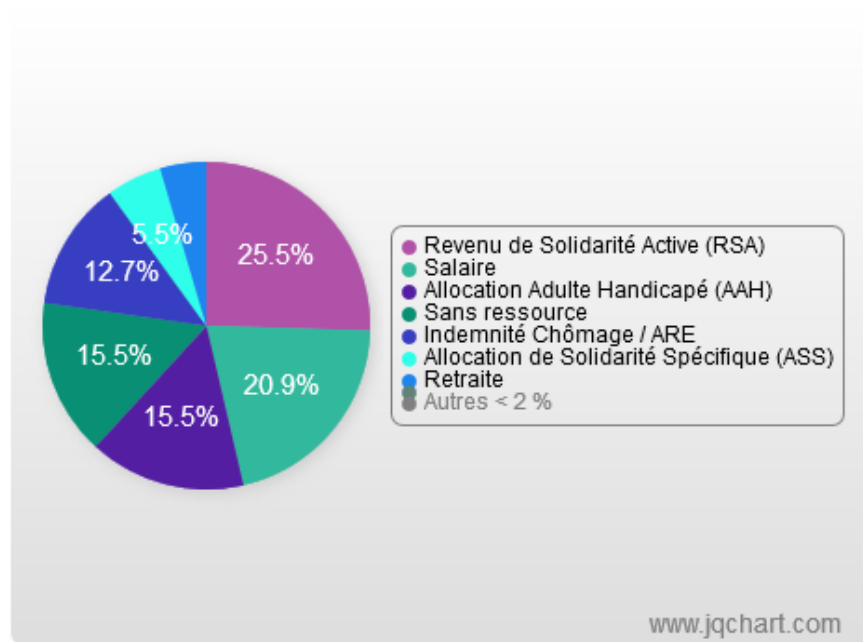


Scolaire /Ecole : 40.5%  
Sans activité : 30.5%  
CDI-temps plein : 6.1%  
Formation : 5.3%  
CDI Temps partiel : 4.6%  
Chômage indemnisé : 4.6%  
CDD temps partiel : 3.05%  
Retraité : 3.05%  
CDD temps plein : 2.29%  
Autres : 0%

- Notons une augmentation de ~ 13 %, de personnes qui ont retrouvé une activité salariale (*emploi ou formation*) depuis l'accompagnement (*personnes qui n'avaient aucune activité lors de leur entrée dans le logement HH*).
- Notons une augmentation des personnes accompagnées accédant à un CDI temps plein de 1.2%, CDI temps partiel de 1.3%, accédant à une formation de 5.3%, à un CDD temps partiel de 3.05%, accédant à un CDD temps plein de 2.29%

### 3.5 Répartition par types de ressources principales

#### MEMBRES : REPARTITION PAR TYPE DE RESSOURCES PRINCIPALES



RSA : 25.5%  
Salaire : 20.9%  
AAH : 15.5%  
Sans ressources : 15.5%  
Indemnités chômage /  
ARE : 12.7%  
ASS : 5.5%  
Retraite : 4.4%  
Autre : 0%

### 4. L'accompagnement par les Conseillères en Economie Sociale et Familiale

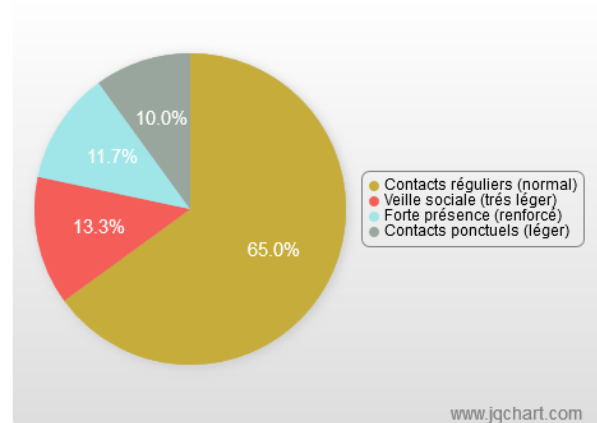
#### 4.1 Le niveau d'intervention

Nous intervenons auprès des familles à leur domicile ou en RDV bureau.

Quatre niveaux d'intervention reflètent notre accompagnement :

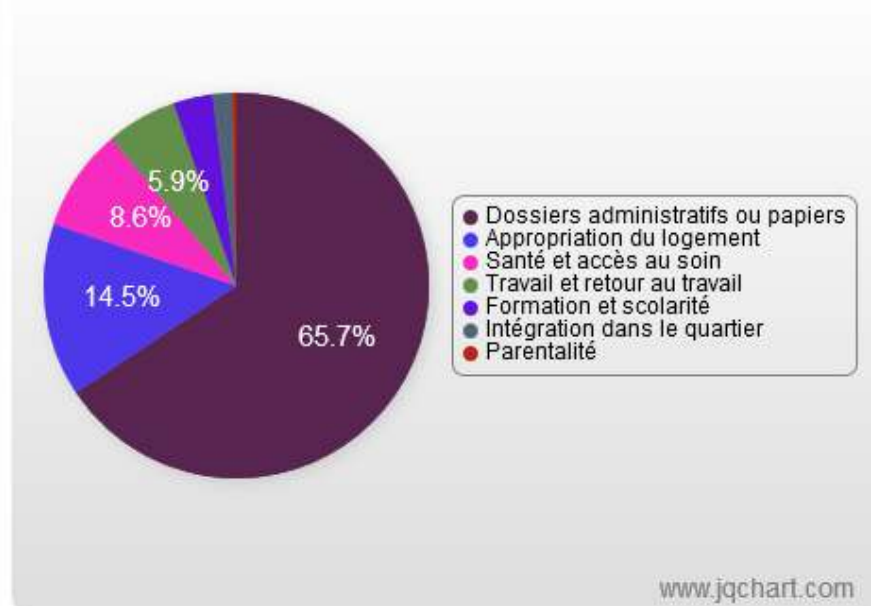
- contacts réguliers : un RDV ou VAD par mois ou toutes les 3 semaines.
- veille sociale : uniquement les locataires du parc Foncière, à leur demande. La CESF fait une mise à disposition.
- forte présence : accompagnement très soutenu, soit au minimum une fois par semaine.
- contact ponctuel : contact à l'initiative de la CESF auprès des locataires du parc de la Foncière.

#### ACCOMPAGNEMENT : PAR NIVEAU D'INTERVENTION



## 4.2 Les actions d'intervention dans l'accompagnement social

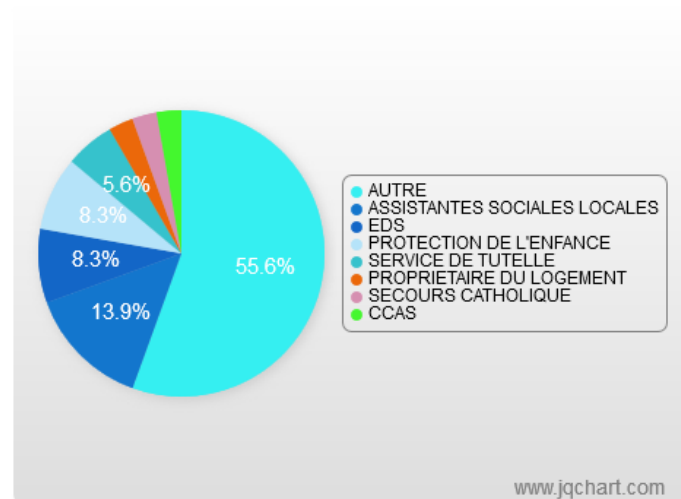
### ACCOMPAGNEMENT : PRINCIPALES ACTIONS DÉBUTÉES L'AN DERNIER



*Nous entendons par dossiers administratifs ou papier, l'accompagnement budgétaire, ouverture et renouvellement de droits ; échanges partenariaux, contractualisation/évaluation, note social, rapport sociaux, aide financières...*

## 4.3 Les partenaires

### ACCOMPAGNEMENT : PRINCIPAUX PARTENAIRES

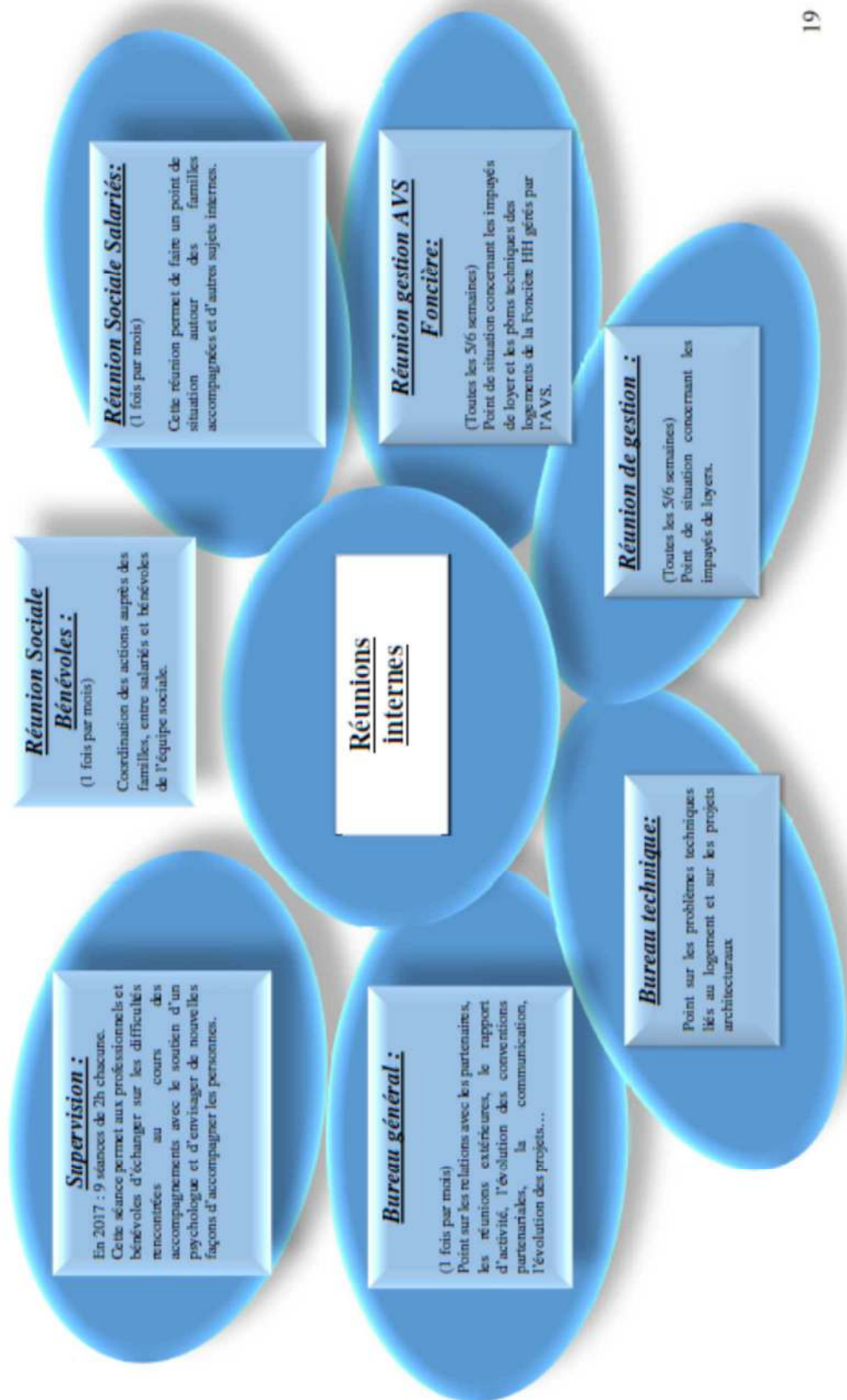


Autres : 55.6%  
Assistants sociaux locaux : 13.9%  
Etablissements de santé : 8.3%  
Protection de l'enfance : 8.3%  
Service de tutelles : 5.6%  
Propriétaire du logement : 2.78%  
Secours catholique :  
CCAS : 2.78%

*Nous entendons par « autre » : Justice, famille, organisme de formation et d'accompagnement vers l'emploi, organisme alimentaire, organisme bailleur, commissariat.*

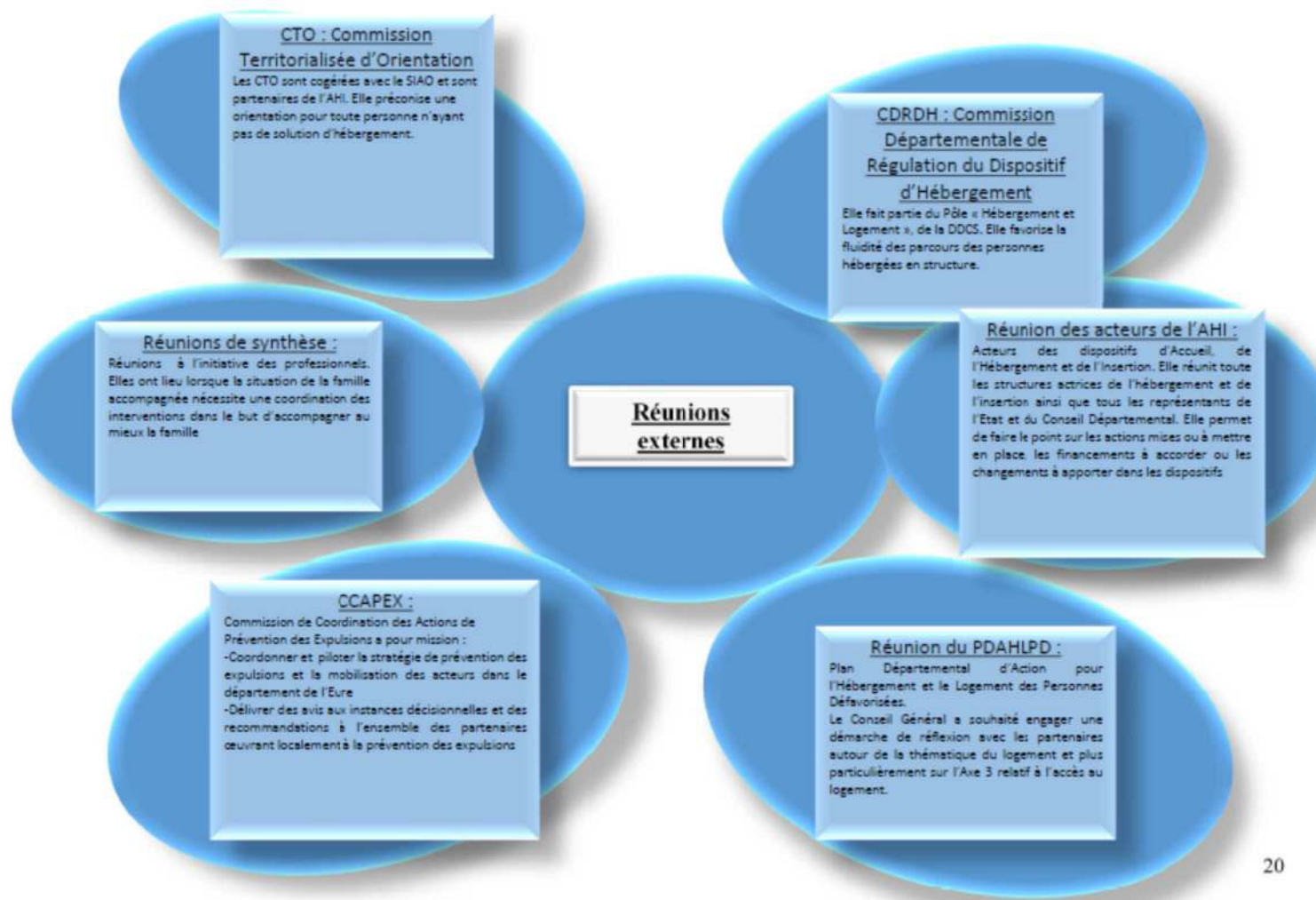
*Nous entendons par « propriétaire du logement » : parc privé.*

## 5 Outils Habitat et Humanisme Eure Les différents outils : mis en place pour l'équipe sociale :





## Réunions externes auxquelles l'équipe sociale participe :



20

\* Notons l'intégration de l'équipe salariée HH au sein des CTO, en qualité de partenaires AH1. En effet, nous sommes présents à chaque CTO, sur 3 UTAS., contrairement aux années précédentes où l'effectif ne nous permettait pas d'être des membres permanents et actifs au sein de cette instance.

## **6. L'accompagnement social bénévole à Habitat et Humanisme :**

L'accompagnement social est effectué par les salariées, CESF, qui peuvent faire intervenir des bénévoles sur certaines situations.

L'accompagnement bénévole est complémentaire de celui des salariées, se fait en lien étroit avec celles-ci.

Le niveau d'intervention va de l'aide administrative, participation aux loisirs culturels, alphabétisation, démarches de santé, découverte d'un quartier, ville...

Dans son engagement avec Habitat et Humanisme, le bénévole adhère à la Charte du Mouvement.

## **7. Accueil migrants**

L'accompagnement IML de nos deux colocataires réfugiés soudanais est relativement positif. Si un contrat de location de 6 mois n'a pas été renouvelé à la demande d'un des deux (peu d'adhésion à l'accompagnement), le second a été renouvelé et l'accompagnement est très satisfaisant. La personne accompagnée gagne en autonomie, tant sur le plan linguistique que sur son intégration sociale.

## **8. Accompagnement social et sensibilisation à l'entretien des logements**

Au cours de l'année 2017, il a été mis en œuvre par les CESF et le service technique, une visite de logements dite « intermédiaire », permettant de sensibiliser les locataires au bon entretien des logements voire d'envisager des travaux, avec notre appui.

Cette action a pu être développée grâce à une subvention de la Caisse d'Allocations Familiales.

Elle doit se poursuivre et s'étendre en 2018.

## **9. Formation**

Le constat de précarisation au niveau de la santé (*santé physique ou psychique*) en 2017, la présence importante de problèmes psychiatriques nous a poussé à bénéficier de formations autour de la santé, via le GRAFISM et l'IREPS.



## Conclusion et perspectives

Depuis, plusieurs années, l'équipe sociale d'Habitat Humanisme constate que le public accueilli dans nos logements évolue ; nous avons souhaité comparer nos chiffres 2017 à ceux de 2015 :

En deux ans, nous notons :

- **l'apparition du public sortant d'établissement de santé / prison ,**
- **une très nette baisse du public hébergé chez des tiers,**
- **une augmentation certaine du public locataire dans le parc public ou privé .**

Ceci est en accord avec le constat national : évolution des structures familiales, hausse des ménages de personnes seules, hausse des divorces et séparations, recomposition familiale, l'accueil des personnes migrantes.

L'augmentation du public « logé » au moment de leur entrée dans nos logements, est pour la plupart d'entre eux, due à une situation d'expulsion pour impayés de loyer.

Les familles qui arrivent dans ce contexte, chez nous, sont pour la plupart en perte totale de confiance en soi, ayant vécu l'échec du maintien dans le logement. Leur situation est souvent très précaire, il s'agit de familles ayant « baissé les bras ». Notre travail de reprise de confiance est dans ce sens indispensable.

Ceci nous oblige en permanence à repenser et adapter nos pratiques au public accueilli.

La mise en œuvre annoncée d'une vraie politique de « logement d'abord » qui doit consister « à protéger ceux qui sont les plus fragiles et qui se trouvent dans une situation de grande précarité » nous concerne pleinement car elle s'inscrit dans l'action que nous menons déjà auprès des ménages accueillis.

La philosophie du « logement d'abord » a été définie par une priorité d'accès au parc social des plus démunis, la production de logements très sociaux et de pensions de familles, le développement de l'intermédiation locative.

Il nous faut prendre en compte l'impact de ces nouvelles mesures sur nos missions d'accueil et d'accompagnement.

# Rapport d'Activité La Cérésia

## Sommaire

### I – Les résidents

- 1) Situation des logements à la maison relais
- 2) Les commissions d'attribution
- 3) Les nouveaux résidents
- 4) Les résidents de la Cérésia : vue d'ensemble au 31 décembre 2017.

### II – L'activité dans la maison relais

- 1) Organisation des plannings
- 2) Activités et évènements
  - a) Les ateliers
  - b) Les sorties extérieures
  - c) Les repas en commun
  - d) Les « cafés résidents »
  - e) Les intervenants extérieurs
- 3) Travail de médiation sociale à la MR
  - a) Maintien du cadre et respect du règlement intérieur
  - b) Suivi /accompagnement
  - c) Gestion locative
- 4) Les rencontres partenariales
  - a) Le comité de pilotage
  - b) Comités de suivi et synthèse

## I – Les résidents

La maison relais « La Cérésia » comporte 18 logements équipés (16 T1 et 2 T1' pour couple), et des espaces de vie communs favorisant les échanges et apportant du confort.

Les logements sont autonomes (pièce à vivre, kitchenette, salle de bain) et les parties communes sont constituées d'un petit salon (avec coin informatique), d'une laverie, d'une grande cuisine et d'un jardin.

### 1) Situation des logements à la maison relais depuis l'ouverture en 2012. Sorties et entrées en 2017

Logements	ARRIVÉE LE	Situation dans logement	DEPART LE	Motif du départ
C18	26 mars 2012	Locataire en place		
D17	26 mars 2012	<b>Logement fermé</b> le 30/09/2015 par mesure de sécurité	30 sept. 2015	Logement fermé
D17 bis Annexe MR	01 novembre 2015	Relogement du locataire dans le D17 bis – annexe MR	30 avril 2017	Départ vers 1 bailleur social à Fécamp
D17 bis Annexe MR	01 sep. 2017	Locataire en place		
D16	26 mars 2012	<b>Logement fermé</b> le 30/07/2015 par mesure de sécurité	30 juillet 2015	Réorientation vers structure médicalisée
D16 bis Annexe MR	1 <sup>er</sup> sept 2016	Relogement du locataire log A6 dans le D16 Locataire en place		
C15	26 mars 2012	Logement vacant	03 déc. 2017	Décès
B14	26 mars 2012 26 juin 2015	Changement de logement en interne. Locataire du A13 installé dans le B14 pour raisons familiales	12 avril 2015	décès
A1	5 juin 2012	Locataire en place		
A2	29 juin 2012	Locataire en place		
A3	5 juin 2012	Locataire en place		
A4	5 juin 2012	Locataire en place		

A5	5 juin 2012	Changement en interne. Déménagement vers le A9	31 juillet 2012	
	01 aout 2012		28 février 2014	Vers un logement bailleur social
	28 mars 2014	Locataire en place		
A6	29 juin 2012		31/08/2016	Relogement en ville – annexe MR D16 bis
	29 sep. 2016	Locataire en place		
A7	5 juin 2012		15 janvier 2015	Orientation DAPE Evreux
	30 janvier 2015	Injonction DALO Locataire en place		
A8	29 juin 2012		16 mai 2013	Décès
	26 juillet 2013		12 nov. 2015	Décès
	27 nov. 2015	Injonction DALO Locataire en place		
A9	29 mai 2012		31 juillet 2012	Expulsion/violence dans la maison relais
	31 juillet 2012	Echange log. A5 vers le log. A 9. Locataire en place	30 juin 2017	Expulsion pour impayés de loyers
	01 aout 2017	Locataire en place		
A10	30 juillet 2012		30 novembre 2012	Départ pour l'Alsace
	29 déc. 2012		04 août 2013	Expulsion
	29 octobre 2013		30 avril 2014	Décès
	01 aout 2014	Locataire en place		
A11	29 mai 2012	Locataire en place		
A12	15 juin 2012	Locataire en place		
A13	22 juin 2012		31 mai 2015	Déménagement en interne pour raisons familiales
	26 juin 2015	Locataire en place		

### Mouvement des locataires en 2017 :

En 2017, la maison relais a connu 3 sorties et 2 entrées :

- une sortie positive vers du logement commun dans le département de Seine Maritime,
- une expulsion pour impayés de loyers
- et un décès en toute fin d'année.

Nous avons deux logements en ville (annexes de la maison relais) afin de compenser la fermeture des logements D16 & D17. Les locataires sont toujours liés à la maison relais par un contrat d'occupation, ils bénéficient de l'APL-foyer, continuent d'utiliser les parties communes et participent à la vie collective.

Nous avons accueilli **deux nouveaux résidents**. Orientation du FJT Vernon pour le résident arrivé le 1er aout et orientation CCAS (ALT) pour le résident arrivé le 1er septembre.

## Vacances des logements en 2017 :

Logements	Départ	Arrivée 2017	Temps de vacance
A9	30 juin	1 <sup>er</sup> août	1 mois
D 17 bis	30 avril	1 <sup>er</sup> septembre	4 mois
C15	3 décembre	Entrée prévue le 29 janvier 2018	

La vacance de 4 mois du logement D17 annexe MR s'explique par la difficulté à trouver un candidat adapté au diffus.

Après chaque départ de locataire, il nous faut remettre le logement en état : peinture, rachat de mobilier... La situation est plus complexe si la cause du départ est un décès.

## **2) La Commission d'Attribution au Logement**

Elle a lieu à chaque vacance de logements.

Les dossiers sont exclusivement envoyés par le SIAO.

Les candidats sont rencontrés une ou plusieurs fois à la maison relais avant la CAL.

Sont invités :

- 1 représentant DDCS
- 1 représentant CD
- 1 représentant de la Ville de Vernon
- 1 représentant du CCAS de Vernon
- 1 administrateur H&H
- Les responsables de maison

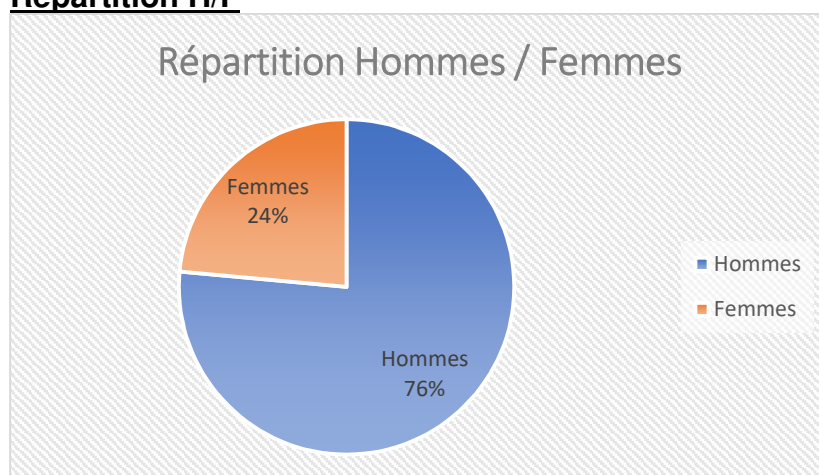
Tout organisme prescripteur peut être présent à la CAL à titre exceptionnel afin de présenter un dossier.

**La décision finale appartient à Habitat Humanisme de l'Eure.** Pour les candidatures non retenues, une notification de refus justifiée est envoyée à l'organisme demandeur

**Cette année nous avons organisé 2 CAL.**

### 3) Les résidents de la Cérésia : photographie d'ensemble au 31 décembre 2017

#### Répartition H/F

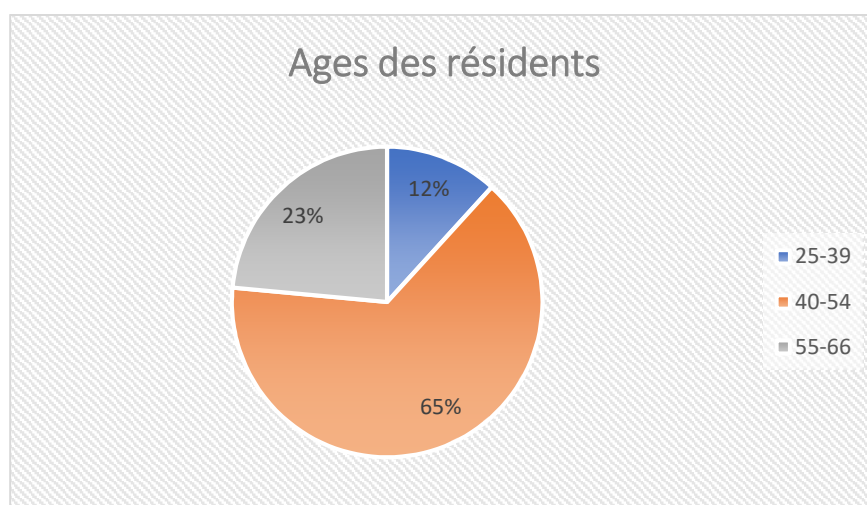


#### Composition des ménages

Personne isolée	17
couple	0
<b>TOTAL</b>	<b>17</b>

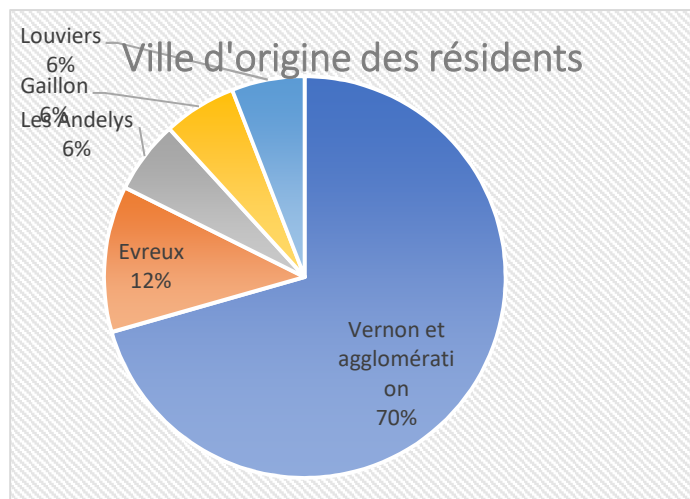
Nous rappelons que La Cérésia est en capacité d'accueillir deux couples.

#### Âges des résidents :



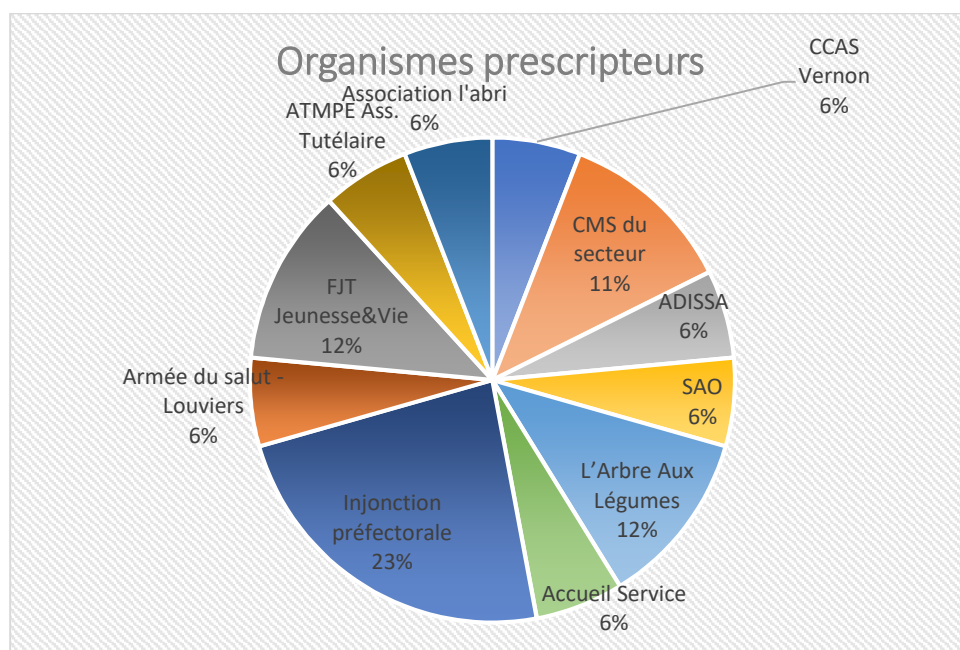
**L'âge moyen est de 49 ans.**

## Ville d'origine des résidents avant admission



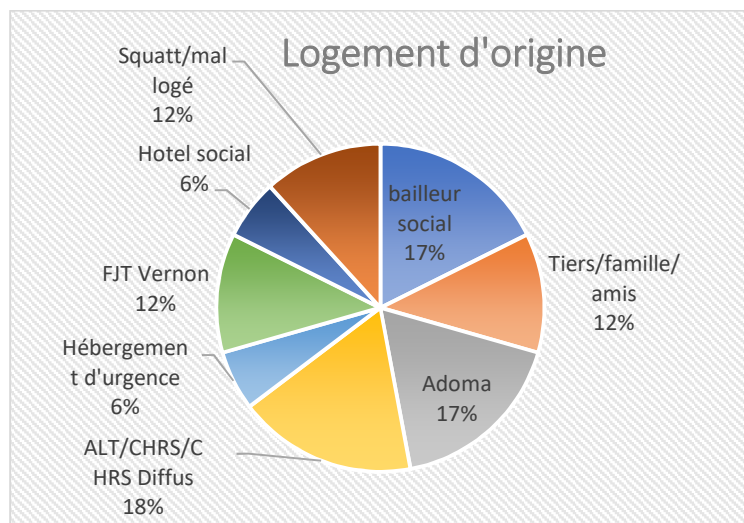
La population de la maison relais est bien implantée localement, 70% des résidents vivaient à Vernon ou étaient fortement attachés à cette ville (et son agglomération) avant leur arrivée.

## Organismes prescripteurs des résidents :



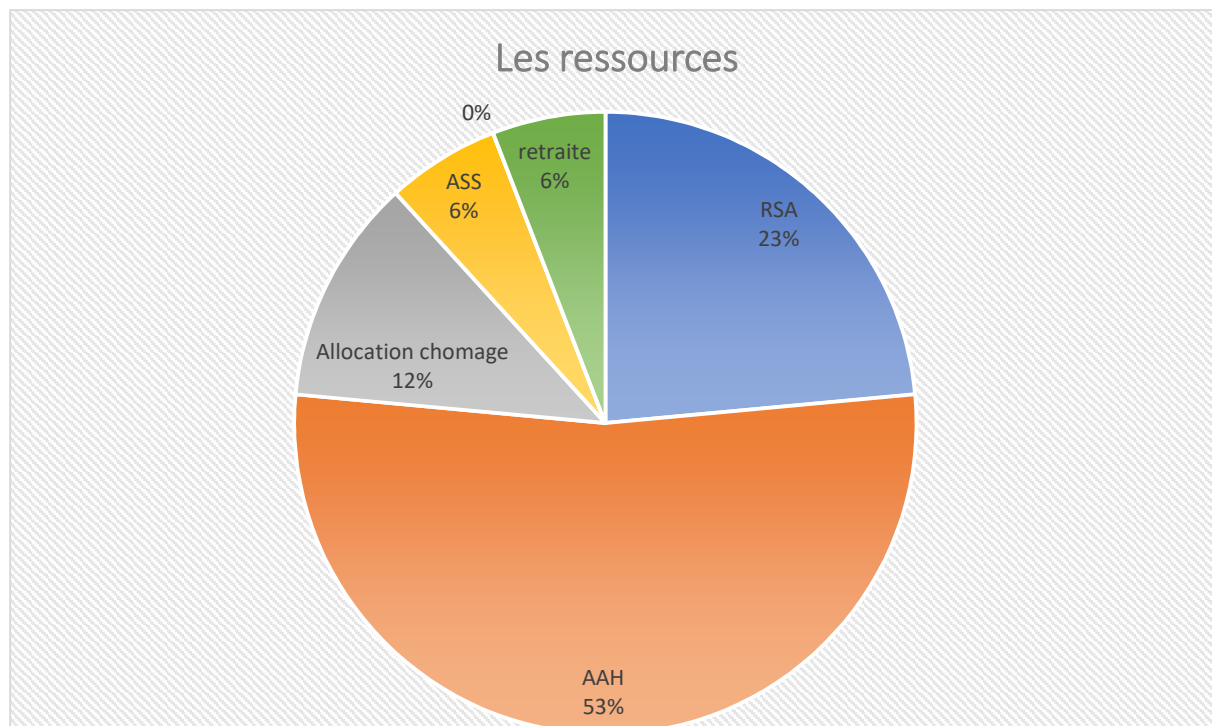
Les organismes partenaires qui nous ont orienté les résidents sont majoritairement de Vernon : 17% des résidents ont été orientés par les services sociaux du secteur de Vernon (CCAS et CMS), et 36% proviennent d'associations locales (ADISSA, Accueil-Service, Arbre Aux Légumes et Asso. Jeunesse & Vie).

## Logements des résidents avant admission en MR :



Nous constatons que **54% des résidents accueillis n'avaient pas de logement personnel.**

## Ressource des résidents :





## **II – L'activité dans la maison relais**

Pour organiser, animer et cadrer la vie dans la maison, deux salariées sont présentes à temps plein.

Ces salariées travaillent en lien avec un bénévole référent et sont accompagnées d'autres bénévoles, présents sur les temps d'animation et d'organisation.

### **1. Les plannings**

Les plannings sont basés sur le principe de la vie en collectivité.

Les plannings concernent différents domaines :

- L'entretien des locaux :  
Chaque résident se voit confier une tâche d'entretien en adéquation avec ses capacités physiques (handicaps, maladie...) par binôme selon un système de roulement hebdomadaire.
  - a) Sorties des poubelles
  - b) Entretien des étages
  - c) Entretien des parties communes
- L'animation  
En concertation avec les résidents, chaque semaine, un programme d'activité leur est proposé. Chacun s'inscrit en fonction de ses disponibilités, de ses préférences et de ses capacités.
- L'utilisation du poste informatique  
Un poste informatique disposant d'une connexion Internet et des dernières versions software a été mis à la disposition des résidents.
- L'utilisation de la laverie.  
Un local laverie est mis gratuitement et sur inscription préalable à la disposition de tous les résidents.

### **2. Activités et événements**

L'objectif du programme d'activités n'est pas simplement « occupationnel ». Le but recherché, en dehors du plaisir et de la distraction, est de créer du lien entre les résidents, mais aussi, de permettre à chacun de se « mettre en jeu » dans un contexte favorable et de s'ouvrir vers l'extérieur.

Participation financière des résidents : Pour toutes les sorties extérieures, les soins esthétiques, et les repas en commun, nous demandons une participation aux résidents.

#### **a) Les ateliers**

Ateliers sport : marche, piscine, pétanque....



Ateliers jeux : Jeux de société divers

Ateliers cuisine : pâtisseries



Atelier artistique & loisirs créatifs :

Une fois par semaine fabrication de meubles en carton et de bijoux fantaisie mais aussi de produits cosmétiques maison, bougies parfumées et initiation à la couture.



Tous ces ateliers sont l'occasion pour les résidents de partager un café avec salariées et bénévoles

### **b) Les repas en commun**

- les petits déjeuners : deux fois par semaine

- les repas en commun :  
- une fois par mois

- un barbecue annuel de l'association en septembre
- repas de Noël

Les repas sont préparés par les résidents.

### **c) Les cafés résidents**

Une fois tous les deux mois avec présence vivement recommandée  
Sont débattus : le règlement intérieur, l'organisation, les activités....

### **d) Les intervenants extérieurs**

#### Les soins socio-esthétiques :

En partenariat avec l'association l'ABRI, présence d'une socio-esthéticienne un après-midi par mois.

#### Suivi psychologique

Intervention d'un psychologue 4 heures par mois, sur rendez-vous.

### **e) Les sorties extérieures**

Ces sorties s'inscrivent principalement dans la ville de Vernon et ses alentours afin de faciliter l'insertion des résidents au sein de leur territoire d'habitation.

Les sorties extérieures relèvent de différents domaines.

Sorties culturelles : séances régulières au cinéma de Vernon.

Sorties de loisirs : pêche, pique-nique, barbecue au Lac de Mousseaux, sortie vélo, promenades en forêt...

Sorties « utiles » : Co-voiturage organisé afin d'amener certains résidents vers les grandes surfaces éloignées du centre-ville, afin de leur permettre de faire des achats à moindre coût.

Marché d'Ecoprim : co-voiturage permettant l'accès à des fruits et légumes à bas prix.

#### Sortie SPA

Une fois par semaine, les mercredis, les résidents et une salariée se rendaient à la pension animalière de Villeneuve en Chevrie, pour soigner et promener les chiens en compagnie d'autres bénévoles extérieurs à la maison relais.



## Le voyage à Saint-Pair sur Mer

Cette année, du 23 au 26 juin, huit résidents de la maison relais, deux salariées et un bénévole ont pris la route de Saint Pair sur Mer dans la Manche.

L'organisation de ces vacances a été permise grâce à la collaboration de plusieurs partenaires :

- **L'association des pétanqueurs de Vernon**, a mis à disposition leur minibus de 9 places.
- Le groupe composé de 11 personnes a été logé en pension complète, dans une structure de la **Ligue de l'enseignement** à Saint Pair sur Mer.

Les 8 résidents participants se sont énormément investis dans le montage et l'organisation du projet, notamment dans le choix des activités à faire sur place. Cette expérience a été pour les résidents un moment d'entraide et de convivialité.

La participation financière (symbolique) a très bien été accueillie, voire jugée « normale ».

Au programme : Ballades sur le littoral, visite du Mont St Michel et de Villedieu les Poêles, farniente, et bonne cuisine.

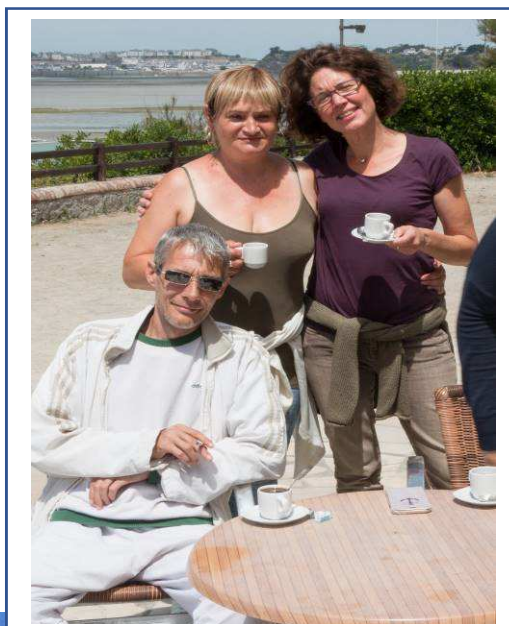
Saint Pair sur Mer

Juin 2017

La recette d'un séjour réussi ...

### Ingrédients :

8 résidents motivés  
2 salariées de bonne humeur  
1 bénévole investi  
1 minibus  
1 structure accueillante  
Une pincée de soleil et de mer calme  
Un nuage mais pas trop



### Préparation :

Dans Un cadre sympathique au milieu du village de saint-Pair sur mer,  
Faites revenir des résidents à la Porte des Iles (dont l'accueil est très chaleureux),  
Saupoudrez-les d'une cuisine variée et savoureuse,  
Mixer une météo agréable et une mer chaude,  
Mettez quelques excursions (la cabane Vauban, le Mont st Michel et l'église de Villedieu-les-Poêles...) et des ballades au soleil, pour créer une émulsion.  
Introduisez délicatement quelques histoires d'oiseaux (sans faire déborder),  
Secouez vigoureusement le tout dans une grosse marmite à rire et vous  
Obtenez des résidents heureux !



Après dégustation, un grand merci à l'HH Eure pour ce repas de fête.



### **3) Travail de médiation sociale à la maison relais**

- auprès de la CAF (*problèmes d'APL ou de prestations sociales*)
- auprès de la CPAM (CMU)
- auprès du Pôle Emploi, de la MSA, assurances, hôpitaux, CMP, Mairies...
- auprès des organismes tutélaires en charge des résidents

Chaque résident ayant par ailleurs un référent social extérieur.

#### **a) Maintien du cadre et respect du règlement intérieur à la maison relais.**

Faire face aux débordements inhérents à un public souvent en prise avec une consommation excessive d'alcool (ou autres produits) est une situation que les deux salariées ont à gérer.

En cas de manifestation enfreignant le règlement intérieur un courrier est envoyé au résident..

Depuis le début de l'année 2017, **6 lettres d'avertissement** ont été données en mains propres ou envoyées. En 2012, 11 lettres d'avertissement avaient été nécessaires pour recadrer les débordements, 7 lettres en 2013.

#### **b) Réunion sociale**

Depuis la mi-2017, une réunion sociale a lieu tous les mois. Y participent les deux salariées, le référent, la Présidente et la vice-présidente en charge de l'accompagnement. Elle permet de faire le tour de l'ensemble des problématiques des résidents.

#### **c) les comités de suivi et synthèses**

Ils réunissent les différents partenaires sociaux et permettent de suivre le parcours d'insertion du résident ou de faire face à une situation temporairement très difficile.

**d) Gestion locative**

Celle-ci est assurée par l'agence Jouveaux Immobilier.  
Le suivi du paiement de la redevance est assurée par les deux salariées.

**4) Les rencontres partenariales**

**a) Le Comité de pilotage :**

Il a lieu une fois par an avec DDCCS, CD27 , SIAO, CCAS Vernon et permet d'échanger sur le rapport annuel et les actions de la structure.

**b) Les Commissions Techniques d'Orientation.**

Participation aux CTO à Vernon afin de discuter de situations complexes.

## Rapport d'Activité La Sittelle

La Résidence « La Sittelle » des Andelys ouverte en octobre 2017, qualifiée d'habitat mixte en milieu rural, accueille différents publics.



Remise des Clefs

Au sein de la maison principale, 4 logements à destination de jeunes travailleurs, 2 logements autonomes et les parties collectives de la Maison Relais ont été intégralement réhabilités.

Puis, derrière cette bâtisse, ont été construits 3 ensembles regroupant 10 studios, qui constituent la maison relais /pension de famille.



Les semaines, qui ont suivi l'arrivée de la Responsable de Maison mi –Octobre 2017, ont été particulièrement consacrées au repérage, à l'achat de mobilier, l'aménagement des bureaux, parties communes, et Maison Relais.



Aménagement par les bénévoles HH

## **1. Recherche de candidats pour logements autonomes**

Au total, 7 dossiers ont été présentés à la commission d'attribution du 09/11/2017 :

- 4 pour le logement de type 4 (3 familles monoparentales avec enfants, 1 couple avec enfant)
- 3 pour le logement de type 3 (3 femmes seules avec 1 enfant).
- 

6 dossiers ont été repérés sur le serveur national des demandes de logement.

1 a été adressé par un travailleur social du Département.

Toutes ces demandes répondaient aux critères de ressources (plafond PLAI).

1 dossier a été refusé, car le candidat ne semblait pas prêt à intégrer un logement autonome,

3 dossiers ont été validés, mais placés en liste d'attente

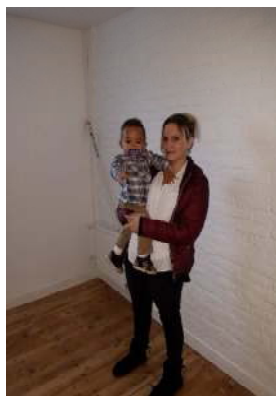
1 dossier a été noté incomplet.

### ➤ **Profil des candidates retenues :**

Pour le T3 : il s'agit d'une femme seule avec 1 enfant d'un an, ayant comme ressource le chômage (900 €), auparavant locataire du parc social.

Pour le T4 : une femme seule, avec 1 enfant de 2 ans, enceinte du deuxième, percevant le RSA et les prestations CAF ; auparavant locataire du FJT de Louviers et hébergée provisoirement chez une amie.

Toutes deux ont signé leur contrat de location le 28/11/2017.





## **2. Les logements Foyer jeunes travailleurs**

La recherche de candidats, gestion, passage en commission d'attribution est assurée par l'association Jeunesse et Vie, partenaire d'Habitat et Humanisme dans cet habitat.

## **3. Recherche de candidats pour la Maison Relais**

Un travail a été mené avec le SIAO et les partenaires locaux, afin que des dossiers de candidature puissent nous être adressés.

11 dossiers ont été présentés à la CAL du 14/12/2017.

### ➤ **Prescripteurs**

- 4 dossiers SIAO instruits par le Département (dont 1 par l'assistante sociale du commissariat de Val de Reuil).
- 2 dossiers instruits par le CMP de Vernon /Evreux.
- 2 dossiers instruits par le CCAS des Andelys.
- 2 dossiers instruits par A tout Vapeur (chantier Insertion des Andelys).
- 1 mutation de la Cérésia vers la Sittelle (candidat originaire des Andelys)

Lors de la commission d'attribution,

- 2 dossiers ont été refusés : le premier ne semblait pas relever de la maison relais au vu de son âge, le deuxième devait clarifier sa situation matrimoniale.
- 6 logements ont été attribués
- 3 dossiers ont été ajournés mais seront réétudiés lors de la prochaine CAL en Janvier 2018, avec un complément d'informations.

Quelques jours ensuite, une candidate s'est désistée.

### ➤ **Profil des 5 premiers résidents à intégrer la résidence en Janvier 2018**

- 5 Hommes
- Agés de 45 à 53 ans
- 4 perçoivent les minima sociaux (RSA ou AAH) et 1 perçoit le chômage.
- 2 bénéficient d'une curatelle renforcée, 1 bénéficie d'une masp2.

Tous ont connu un parcours logement chaotique et douloureux (expulsion locative, errance).

- 2 étaient sans domicile fixe
- 1 en caravane
- 1 à la maison relais de Vernon
- 1 hébergée dans la maison familiale.

Tous sont très isolés et ont l'envie de se créer un nouveau réseau amical, par le biais d'animations collectives. Un seul résident exprime sa crainte du collectif.

Niveau professionnel, tous se situent globalement assez éloignés de l'emploi ;

- 1 candidat a quitté son emploi en Septembre 2017
- 1 autre a quitté son emploi en Septembre 2015.
- 3 n'ont pas exercé d'activité professionnelle depuis plusieurs années.

➤ **Origine géographique des résidents :**

- Les 5 entrants : 2 des Andelys, 3 de la SNA ( 1 de Vernon, 1 de Bois Jérôme, 1 de la Chapelle Réanville).
- Les 3 candidats de la CAL du 25/01/18 : 2 des Andelys, 1 d'Aubevoye.
- Autres candidats potentiels : 1 des Andelys, 1 d'Evreux.
- 

#### **4. Entrée au sein de la Maison Relais**

- 3 résidents ont fait appel au FSH pour le financement du dépôt de garantie, frais d'agence Soliha, 1<sup>er</sup> mois d'aide au loyer, ainsi que la garantie de paiement des loyers.
- 2 résidents financent les frais liés à l'ouverture, en lien avec les curatelles.
- 

#### **5. Organisation de la vie collective**

L'ensemble des résidents devrait pouvoir investir les lieux d'ici la fin du mois de Janvier.

L'organisation des temps collectifs, les différents plannings de partage des tâches se mettront en place progressivement dès l'installation de tous.

## **SYNTHESE SOCIALE**

### **En 2017:**

**87 ménages accompagnés** (*hors Maisons Relais*)

**23 nouveaux ménages logés**

**1 nouveau logement capté auprès de propriétaires solidaires**

### **Baux Glissants**

**Gestion de 23 baux glissants**

**7 nouveaux BG signés**

**8 glissements**

### **Location sous location**

**Gestion de 26 locations/sous locations**

**10 nouvelles signatures**

### **Logements Foncière**

**2 Nouveaux résidents à la Cérésia**

**2 Nouveaux résidents à la Sitelle**

**2 Nouveaux en diffus**

### **Au 31 12 2017**

**Logement de 84 ménages**

- **37 Logements Foncière** (*19 diffus-18 Maison Relais*)
- **11 Baux glissants**
- **19 Logements propriétaires solidaires**
- **17 accompagnements vers le logement hors HH**

*NB : 2 logements propriétaires solidaires et 1 BG inoccupé*

**477 Ménages logés depuis 1995**

# Rapport d'Activité de l'équipe Technique

## 1. Propriétés appartenant à La Foncière H&H

### 1-1 Entretien du patrimoine

L'équipe technique assure l'entretien du patrimoine de la SCA Foncière d'Habitat Humanisme qui comporte 24 logements dans le département et l'Eure et à Anet dans l'Eure et Loir ainsi que les maisons relais de Vernon et des Andelys

#### ➤ Travaux réalisés par des entreprises

##### **-Lignerolles : Maison en limite de parcelle avec dépendances - 1150**

Le 18 mars 2017, signature d'un compromis de vente avec CS entre la Foncière et les locataires, la vente reste liée à l'obtention d'un prêt par les locataires.

##### **-Saint Germain Village : maison mitoyenne des 2 cotés avec jardin - 1152**

Travaux de rénovation thermique et de remise en état du logement dans le cadre du PSP de la Foncière.

*Suivi des travaux avec l'entreprise  
Réparation de la toiture*

##### **-Saint André de l'Eure : maison de ville - 1151**

En 2016, il a été constaté que le mur du séjour mitoyen avec le logement voisin était très humide.

*Suivi de l'évolution de l'humidité et recherche d'une entreprise pour réaliser un enduit à la chaux.  
Les travaux ont été commandés par la Foncière en avril 2017*

##### **-Houlbec Cocherel, 7 rue de Gaillon et 1 rue d'Ivry : Pavillon aménagé en 2 T3 - 1148**

Traitement curatif anti-vrillettes et anti-capricornes dans le grenier en novembre 2017

##### **-Evreux, 34 rue Bottolier - 1826**

##### **Remplacement de l'atelier et des garages**

Le projet a été mis en standby en 2017 suite à un manque de ressource bénévole pour le traiter.

##### **-Anet : 1 place Loret et 2 rue Klosé 7 logements PLAI - 1861**

L'opération située dans le département d'Eure et Loir a été désormais gérée l'association Habitat Humanisme locale depuis mai 2017.

##### **-Vernon Maison relais la Cérésia 9 avenue de Rouen : 18 logements et locaux communs - 2175**

Procédure au Tribunal de Commerce pour régler différents problèmes de malfaçons (système d'évacuation des eaux pluviales et stabilité du Bâtiment D)  
Procédure judiciaire au Tribunal de Grande Instance à l'initiative des propriétaires du 7 avenue de Rouen.

*Présence aux visites de l'expert judiciaire avec la Foncière et son avocat.*

*Présence aux visites mensuelles de contrôle du bureau VERITAS*

*Consultation de prestataires pour le remplacement de l'étalement de la cave et suivi des travaux*

**- Les Andelys 10 rue du général Fontanges de Couzans: Habitat mixte en milieu rural - 2291**

Le projet d'Habitat Mixte en Milieu Rural a comporté la réhabilitation de l'ancien presbytère des Andelys avec 5 logements gérés par un foyer de jeunes travailleurs, 2 logements très sociaux, les locaux communs de la maison relais et la construction de 10 studios en résidence sociale dans 3 nouveaux bâtiments. Le bâtiment réhabilité a ouvert en octobre 2017, l'ouverture des 10 logements neufs est prévue pour début 2018.

➤ **Audits thermiques de logements dans le cadre du PSP**

Pour définir des priorités dans le cadre du PSP, la Foncière a commandé 3 audits thermiques sur les opérations suivantes :

**-Saint André de l'Eure : maison de ville - 1151**

Audit remis en avril 2017, la Foncière indiquera si les travaux de rénovation sont à réaliser dans le cadre du PSP 2018.

**-Houlbec Cocherel, 7 rue de Gaillon et 1 rue d'Ivry : Pavillon aménagé en 2 T3 - 1148**

Audit remis en octobre 2017, la Foncière indiquera si les travaux de rénovation sont à réaliser dans le cadre du PSP 2018.

**-Evreux, 34 rue Bottolier - 1826 – maison existante**

Audit remis en juin 2017

Lors d'une visite en aout, les représentants de la Foncière ont décidé de ne pas prévoir de travaux d'isolation dans le cadre du PSP

➤ **Travaux réalisés par les bénévoles**

Des bénévoles ont remis en état des logements après le départ de locataires, notamment à la Maison relais de Vernon.

**1-2 Projets :**

**-Vernon habitat intergénérationnel sur ZAC Fieschi**

Le projet immobilier prévoit 18 logements privatifs et des espaces collectifs :

- 6 logements T2 pour famille monoparentale avec jeune enfant (préscolaire), en difficulté financière, et/ou en rupture familiale et éventuellement sociale
- 6 logements T2 pour personnes âgées (*à partir de 65 ans*) isolées à faible revenu
- 6 logements T3 pour ménages ordinaires avec enfant pour la mixité sociale

L'objectif de la diversité sociale à la base du projet, est de mettre en œuvre un « bien vivre ensemble » en interne à la Résidence et une ouverture sur le quartier et sur la ville pour favoriser l'insertion sociale des familles monoparentales, rompre l'isolement et retarder la dépendance des personnes âgées en facilitant leur maintien en logement autonome.

Le projet sera bâti sur le Quartier Fieschi (*site de l'ancienne caserne, proche de la gare et du centre-ville, en cours de reconversion en écoquartier comprenant ~500 logements avec*

*une bonne mixité sociale, des commerces de proximité, une maison médicale, l'agence de pôle emploi, une clinique psychiatrique, des bureaux, et en projet un collègue...).*

Le contrat de réservation a été signé par la Foncière HH le 17/01/17 avec le promoteur.

L'agrément de résidence sociale a été octroyé par le préfet le 23 mars 2017.

Le contrat d'achat a été signé par la Foncière HH le 14/12/17. Les travaux vont démarrer début 2018 pour une livraison et une ouverture en mars 2019.

### **Logements Bottelier.**

Le projet social élaboré antérieurement ne colle pas avec les besoins sur Evreux. Il nécessite d'être retravaillé. Néanmoins compte tenu des 2 autres gros projets en cours sur 2017 et de la taille actuelle de l'équipe nous le laissons en attente pour l'instant.

## **2. Patrimoine appartenant à des propriétaires privés ou à des organismes d'HLM :**

Des bénévoles avec le responsable technique ont remis en état totalement deux logements après le départ de locataires, notamment à Evreux et Saint Marcel  
Le temps passé est estimé à 6 jours

## **3. Propriétaires Solidaires**

En 2017, 12 contacts ont été pris avec des propriétaires solidaires. Les logements sont répartis comme suit :

- Evreux 5 (*T1, T2 dont une petite maison*)
- Louviers 4 (*T1, T2*)
- Le Neubourg (*1 petite maison de ville*)
- Bonnières maison – non retenue commune dépendant des Yvelines
- Vernon (*T3*)

Ce dernier appartement à Vernon ne sera disponible que fin juin 2018.

Les 11 premiers contacts n'ont abouti qu'à un seul bail signé fin novembre. IL s'agit d'un T2 Résidence du Parc à Evreux.

Nous avons un certain nombre d'exigences : les logements proposés doivent correspondre à un certain nombre de critères de lieu (*villes avec moyens de transports, écoles, commerces...*), de niveau de loyer, de charges (*isolation ...*), de taille (*T1, T2 voire T3 plutôt que maison*).

Les critères exigés par les propriétaires (*logement meublé entre autres*) ne nous ont pas permis de retenir un des logements (*petite maison quartier Saint-Michel*) à Evreux. Les autres ont décliné ou n'ont pas donné suite, une fois tous les détails, relatifs au type de bail, fournis, entre autres en raison du montant du loyer social ou très social et de l'abattement de 20% et ce malgré la déduction fiscale portée à 85%.

## **Conclusion : 1 logement capté à Evreux (T2)**

Poursuite de l'effort de recherche de nouveaux logements en restant attentifs à la bonne adéquation entre l'attente du propriétaire et la mission d'Habitat & Humanisme.

## **4 Modalité d'entretien des logements par Habitat & Humanisme de l'Eure** *(appartenant à la Foncière H&H, des « propriétaires solidaires » ou à des organismes d'Hlm)*

### **Décision des travaux :**

Un Bureau Technique a lieu le 2ème mardi de chaque mois. Y participent la Présidente, le Responsable Technique et des bénévoles bricoleurs. Là sont décidées les priorités, les travaux à réaliser et à la charge financière de qui (Habitat Humanisme, propriétaire ou locataire du logement).

Les travaux concernent avant tout les logements Propriétaires solidaires ; les logements Foncière sont gérés par SOLIHA et un certain nombre de travaux des logements en BG le sont par les bailleurs sociaux.

Ces travaux sont de tous ordres : réparations de fuites sur sanitaires, changement d'éléments de ceux-ci, entretien et réparations diverses (volets roulants, radiateurs, portes cassées...), revêtements muraux, etc. Mais aussi rénovation de logements à la sortie des familles.

### **Par qui :**

Depuis avril 2016, l'association bénéficie d'une personne à temps partiel en mécénat de compétence mis à disposition par Orange. A raison de 22 heures par semaine, ce mécénat s'occupe de l'entretien des logements et coordonne l'activité des bénévoles bricoleurs.

En 2017, moins de logements ont été restitués en mauvais état par les locataires que l'année précédente.

Une équipe constituée de plusieurs bénévoles s'est mobilisée à chaque fois pour rénover plusieurs logements après le départ des locataires, notamment à Evreux, Vernon, Saint Marcel, Houlbec-Cocherel.

Ces travaux ont consisté essentiellement en nettoyage approfondi, réfection d'enduits, peintures, papiers peints, bricolages et réparations diverses.

A noter que le temps total passé par les autres bénévoles bricoleurs est estimé à Environ 15 à 20 journées de travail.....

### **Education**

Une autre partie très importante de la mission du responsable technique est l'éducation des locataires à l'entretien de leur logement, en partenariat avec les CESF. Nous avons démarré la visite intermédiaire afin d'évaluer l'état du logement, les travaux à envisager par le locataire et/ou nous s'ils sont importants et le montant de ceux-ci.

## **Autre aide : EPIDE**

Il a également été fait appel à l'EPIDE dans le cadre d'un partenariat pour plusieurs interventions : peinture, lessivage, déménagement. Le temps passé pour ces interventions est également estimé à 30 journées de travail environ.

Néanmoins, depuis un changement d'équipe au sein de l'Epide en milieu d'année, le partenariat s'est montrée plus difficile. Il a été possible de maintenir des actions de déménagement mais plus aucune intervention en bricolage en raison du manque d'un interlocuteur privilégié au sein de l'organisme.

## **Pour l'avenir :**

La fin de mission en mécénat du responsable technique en octobre 2017 nécessite une réorganisation.

Diverses actions sont engagées, pour renforcer notre potentiel en bricolage : communication et sollicitation de nos réseaux (*merci aux membres du CA qui nous aident*).



# Rapport d'Activité de l'Equipe Communication – Epargne Solidaire

## 1. BILAN DE L'ACTIVITE 2017

La stratégie de communication pour 2017 s'est articulée autour de trois axes majeurs :

- remercier les souscripteurs de parts de la Foncière HH et les donateurs, informer sur l'utilisation des dons.
- fidéliser par l'envoi de lettres d'informations (*2 éditions en 2017*) concernant nos actions.
- Participation à des manifestations grand public afin de se faire connaître, recruter des bénévoles, souscripteurs.

Organisation et participation à la Semaine de l'Economie Sociale et Solidaire (Evreux, Vernon)

Par ailleurs, des rencontres régulières ont lieu avec la presse en particulier pour présenter l'avancement de nos nouveaux projets.

Deux bulletins d'information ont jalonné l'année en avril et octobre 2017 permettant de mettre en valeur nos actions de partenariats (*EPIDE*), nos nouveaux projets (*résidence mixte en milieu rural des Andelys et Habitat Intergénérationnel sur Vernon*) ; de présenter des activités avec nos résidents de la Maison Relais de Vernon ; d'illustrer la vie de l'association de l'Eure et de relayer les informations du mouvement Habitat et Humanisme. L'envoi de ce bulletin se fait par mail (liste de contacts mise à jour environ 600)

*NB : à la demande de la Bibliothèque de France notre lettre d'information fait l'objet d'un dépôt légal.*

Nous disposons de différents moyens de communication :

- Plaquette locale d'Habitat Humanisme de l'Eure
- 4 affiches déroulantes
- Films
- Outils de la fédération

Pour nous aider dans ce domaine, des formations sont organisées par la fédération (pôle ressource)

Les « livrets d'accueil bénévoles » fournis par la Fédération sont un support précieux pour accompagner, tout au long de l'année, l'arrivée de nouveaux bénévoles dans l'association locale.

Les temps forts de communication se sont répartis au fil des mois :

- JANVIER : participation aux vœux des élus, galette des rois avec le Crédit Agricole (*mécénat de nos nouveaux projets immobiliers*)
- FEVRIER : participation à la présentation du rapport annuel de la fondation Abbé Pierre
- FEVRIER et MARS : Présentation à la presse des projets des Andelys et de Vernon (*Intergénérationnel*)

FOYER DE JEUNES TRAVAILLEURS ET MAISON RELAIS.

## Les travaux vont enfin débuter dans l'ancien presbytère

Nous en parlions déjà dans nos colonnes en novembre 2014 mais le projet immobilier porté par l'association Habitat et Humanisme n'avait guère avancé. Après plus de deux ans d'attente, les démarches administratives ont abouti et les premiers coupes de pelle vont être données dans quelques jours.

D'ici la fin de l'année, l'ancien presbytère accueillera un ensemble d'habitat mixte dont la réalisation a été confiée à l'architecte andelysien Paul Bernard. L'association d'aide à l'insertion par le logement Habitat et Humanisme, qui porte ce projet, avait déposé une demande d'agrement auprès des services de l'État en novembre 2013. Elle lui a été accordée en juillet 2016.

### Pour les jeunes travailleurs

Depuis sa présentation en 2014, le projet social a quelque peu évolué. Le bâtiment principal va être endoctriné et réaménagé. Au rez-de-chaussée et au premier étage, quatre logements

d'une superficie de 31 à 53 m<sup>2</sup> seront réservés aux jeunes travailleurs. Ce sera une extension du Foyer de jeunes travailleurs de Vernon. Et cette partie sera gérée par l'association Jeunesse et Vie, explique Guy Cortel, en charge de projet pour Habitat et Humanisme.

Le reste du rez-de-chaussée, qui sera mis aux normes pour les personnes à mobilité réduite, comprendra deux bureaux destinés à l'hôte de maison (une personne à temps plein avec une formation de conseillère en économie sociale et familiale) et à l'association Jeunesse et Vie. Afin de favoriser le vivre ensemble, des locaux collectifs seront créés avec une salle et une bibliothèque (42 m<sup>2</sup>), une laverie avec deux lave-linge et un sèche-linge, qui servira également de local à proximité le cas échéant.

Les combles seront divisés en deux logements, un 73 de 51 m<sup>2</sup> et un 75 de 65 m<sup>2</sup>, susceptibles d'accueillir des familles. Sur cette question, Habitat et Humanisme entend notamment travailler avec le Service d'insertion d'Accueil d'Oriental (SIAO), qui s'adresse aux personnes ou

### Boulevard du Chapitre



### Dix studios

À l'extérieur, le jardin sera également mis à profit puisqu'il accueillera la maison relais. Dix studios de 22 m<sup>2</sup> chacun, tous équipés d'une kitchenette et d'une douche à l'italienne, seront répartis dans tous les bâtiments. « Ces logements auront vocation à accueillir des personnes seules en échec répété dans leur parcours de logement. Elles sont en situation d'expulsion ou vivent en caravane. Avec l'eau et le chauffage compris, il leur restera 70€ à leur charge », précise Guy Cortel.

Ces studios seront attribués par une commission d'admission dirigée par Habitat et Humanisme. Un appel à candidatures sera lancé en septembre. Les travaux du bâtiment principal doivent en effet être livrés en octobre tandis que les constructions neuves devraient être terminées en décembre. « Mettre un toit sur la tête est la première étape vers un retour à l'emploi ».

Gaillaume Vobenet

PROMOS

## Fieschi : de nouveaux projets

DE L'ANCIENNE CASERNE À L'ÉCO-QUARTIER.

## Le quartier Fieschi se transforme

Une clinique médicale, des commerces, de nouveaux immeubles, le quartier Fieschi poursuit sa transformation. Le point sur les futurs projets.



## Un immeuble pour « vivre ensemble »

Un immeuble intergénérationnel verra le jour l'année prochaine sur le quartier Fieschi. En quoi consiste ce projet ? Rencontre avec Yvon Berger, vice-président chez Habitat et Humanisme.

Dix-huit logements seront construits sur 1700 m<sup>2</sup> de l'éco-quartier Fieschi, à proximité du nouveau centre de santé et du futur collège César Leconte. L'association d'aide à l'insertion par le logement Habitat et Humanisme porte le projet. Son vice-président, Yvon Berger, explique le concept : « L'objectif est de créer une résidence dans laquelle des familles monoparentales, des personnes âgées et des ménages ordinaires résideront. Des salles communes leur permettront de se côtoyer et d'avoir des activités ensemble ».

### Animations et activités communes

Les dix-huit logements, de type 2 (49 mètres carrés) au type 3 (63 mètres carrés), seront répartis sur deux étages de la manière suivante : six logements temporaires (de 6 mois à 2 ans) seront réservés aux familles monoparentales, six autres, aux personnes âgées (de plus de 65 ans) et enfin, les six derniers

seront mis à disposition des familles afin de favoriser la mixité sociale. « Les personnes âgées qui ont des faibles revenus pourront ainsi être logées dans un logement permanent, alors que les familles monoparentales auront, elles, le temps de se reconstruire avant de chercher un autre hébergement. Quant aux familles dites ordinaires, ce sont des gens volontaires pour vivre l'aventure de la rencontre », détaille Yvon Berger.

Dans les salles communes - situées au rez-de-chaussée du bâtiment, des animations seront proposées ainsi que des conférences autour de la nutrition, de la parentalité... Ces locaux communs seront gérés par un salarié, le tout financé en partie par la Caisse d'allocations familiales de l'Eure.

### Une première à Vernon

Si Habitat et Humanisme a choisi de porter ce projet à



Yvon Berger, vice-président d'Habitat et Humanisme dans l'Eure, et Anne-Marie Le Vaillant, directrice de la maison relais de Vernon

### Un projet à 2,2 millions d'euros

L'association Habitat et Humanisme, via sa fondatrice, dispose de fonds propres qui proviennent d'une épargne solidaire (aux deux tiers) et du plan d'épargne d'entreprise (un tiers). Ces fonds propres représentent 1 million d'euros, soit près de la moitié du coût global du projet (2,2 millions d'euros). Un prêt de 850 000 euros a été demandé par l'association. Des subventions ont également été accordées pour ce projet - de l'État, de la Caisse d'allocations familiales, du Département de l'Eure et de Seine Normandie Agglomération (90 000 euros). Afin de réduire le montant de ses fonds propres Habitat et Humanisme souhaiterait verser 40% de ses fonds propres (dans le projet), l'association lance un appel auprès des mécènes d'entreprises. Le Crédit Agricole et la mutuelle AG2R se sont déjà engagés à faire un don.

intergénérationnels en France, le premier ayant été lancé en 2009 à Lyon (59 logements). « C'est la première fois qu'une ville aussi petite que Vernon aura un habitat comme celui-ci. C'est un pari pour une ville non universitaire », reconnaît Yvon Berger. Le permis de construire a été déposé le 15 novembre dernier, il est en cours d'instruction. Le contrat de réservation vient d'être signé. Le début des travaux est prévu dans le courant de l'année 2017. Le chantier devrait durer quinze mois pour une ouverture à l'automne 2018.

Habitat et Humanisme a déjà créé une vingtaine d'immeubles

### Se loger, s'insérer

Habitat et Humanisme est une association fondée en 1985 qui permet aux familles et personnes seules en difficulté d'accéder à un logement décent à faible loyer et de bénéficier d'un accompagnement de proximité. La fédération compte une soixantaine d'associations en France rassemblant plus de 3 000 bénévoles et près de 400 salariés.

Dans l'Eure, Habitat et Humanisme s'est implantée en 1995, à Eureux. L'association dispose de 87 logements dans le département. Ces habitations ont été acquises par l'association ou sont confiées par des propriétaires privés ou publics. Depuis sa création, l'association est venue en aide à 400 ménages en difficulté.

À Vernon, Habitat et Humanisme a ouvert une maison relais en 2012, La Ceresia. Ce foyer, situé rue de Rouen, abrite 18 studios autonomes et peut accueillir 20 personnes majeures. Habitat et Humanisme a également un projet d'habitat mixte aux Andelys, dans l'ancien presbytère de la commune. 10 studios seront créés pour faire une maison relais, 2 logements seront réservés aux familles et 4, gérés par l'association vernonnaise Jeunesse et Vie, seront destinés aux jeunes travailleurs.

de bénévoles



# Les logements créent du lien

**Urbanisme.** Une résidence intergénérationnelle devrait ouvrir ses portes dans l'écoquartier Fieschi en septembre 2018. Elle vise à créer de la mixité entre personnes âgées et jeunes actifs.

**P**eu à peu, les constructions sortent de terre. Au fil des mois, les Vernonnais assistent à la naissance de l'écoquartier Fieschi. Derrière l'espace santé, seules deux parcelles restent encore à l'état de friches. L'une accueillera le nouveau collège César-Lemaître de Vernon. La seconde, d'une surface totale de 8000 m<sup>2</sup>, a été achetée par Vinci. Le promoteur va y construire deux immeubles accolés, de 50 logements. Il s'occupera également de bâtir un logement intergénérationnel. « *Vernon manque de logements à loyer accessible, souligne Yvon Berger, vice-président d'Habitat et humanisme de l'Eure, porteur du projet. Nous pourrions alors répondre à cette attente et en profiter pour créer du lien entre les habitants du quartier.* » Basée à Evreux, Habitat et humanisme possède déjà la maison relais Cosmia, route de Roum, à Vernon. L'association y accueille des personnes isolées et les accompagne ensuite vers un logement standard.

Un investissement de 2,2 M€

Poussé par le développement des logements intergénérationnels en France, Yvon Berger s'est penché sur Vernon pour en développer un : « *À ce départ, je pensais lancer un système de colocations entre étudiants ou jeunes travailleurs et personnes âgées.* » Résultat un problème à résoudre : « *Où trouver des étudiants à Vernon ? Je sais qu'il va bientôt y en avoir au Laboratoire de relations humaines et anthropologiques mais d'ici là... Et il n'était pas question de faire de l'ombre au foyer des jeunes travailleurs.* » Yvon Berger travaille plusieurs mois avec une sociologue pour adapter la conception du projet. Il décide alors



Les parcelles vierges du site de Fieschi et Yvon Berger, vice-président d'Habitat et humanisme de l'Eure

de créer une petite structure de 18 logements, proche du centre-ville. « *Je ne suis pas sûr sur cette idée, il y a quatre ans environ. Les choses n'avaient pas abouti avec la précédente municipalité. J'ai réussi à convaincre Sébastien Lucerna (alors maire de Vernon, Ndlr). Il m'a alors mis en relation avec Vinci.* »

Le projet prévoit donc la construction de six T2 visant à accueillir des personnes âgées de plus de 65 ans, à faibles revenus. Six autres T2 seront, quant à eux, réservés à des familles monoparentales. Six T3 seront, de leur côté, loués par des messages ordinaires.

Le terrain accueillera également une aire de jeux pour les enfants, des places de parkings pour les résidents et un potager. « *La partie d'occupation sera différente. L'objectif, pour les personnes âgées, est qu'elles s'y installent le plus longtemps possible,* précise Yvon Berger. Nous accueillons les familles monoparentales sur un temps plus court, de six mois à

deux ans, le temps qu'elles rebondissent. Pour le reste, l'idéal serait d'accueillir de jeunes couples d'actifs sur une période de trois à cinq ans. »

Dans l'immeuble, deux espaces seront également réservés pour une salle commune avec cuisine et un petit salon avec bureau. Pour Habitat et humanisme, l'objectif reste bien sûr de créer du lien entre les générations et les différents habitants, et d'ouvrir l'immeuble sur le quartier. « *Le bureau accueillera des permanences de la CAF accessibles à tous.* » Un salarié sera également chargé d'animer la vie de la résidence, en lien avec ses habitants.

« *Nous le voyons dans d'autres structures : ce projet n'est pas utopique. Les gens ont envie de faire des choses ensemble,* assure Yvon Berger. Les travaux devraient démarrer pendant l'été, lorsque le promoteur aura prélevé 30% des logements situés dans les deux autres immeubles. Au total, 2,2 M€ seront investis dans ce

projet de logements intergénérationnels, financé à hauteur de 920 000 € par la foncière d'Habitat et humanisme.

Le reste des fonds sera apporté par la Caisse des dépôts et consignations, des subventions et des mécènes. Ouverture prévue en septembre 2018.

**PRÉVISION**

Un projet aux Andelys  
Habitat et humanisme de l'Eure développe également un projet d'habitat mixte aux Andelys. L'association a racheté l'ancien producteur à la mairie pour le transformer en logements. Ils pourront alors accueillir deux familles dans des logements accompagnés, quatre jeunes ménages avec ou sans enfants et 10 personnes seules en maison relais. L'ouverture est prévue dans la deuxième moitié de 2017.

- Assemblée générale le 20/03/17
- AVRIL : article dans le journal d'Evreux pour recherche de bénévoles



## Habitat et Humanisme recherche des bénévoles

Créée en 1995 à Evreux, Habitat et Humanisme permet aux familles et aux personnes seules en difficulté d'accéder à un logement décent. L'association propose également de bénéficier d'un accompagnement de proximité (démarches administratives, recherche d'emploi, bricolage...), favorisant l'autonomie et la récréation du lien social, indispensable à toute insertion. Pour poursuivre son action et mener de nouveaux projets, Habitat et Humanisme recherche de nouveaux bénévoles et propriétaires solidaires.

Renseignements : 02 32 07 03 00.  
eure@habitat-humanisme.org

- JUILLET et NOVEMBRE: Mise à jour des pages locales HH27 du site internet Habitat & Humanisme.
- SEPTEMBRE : Participation au Village des associations à Vernon le 10/09.
- NOVEMBRE : dans le cadre du mois de l'Economie Sociale & Solidaire
  - le 7/11/17 à Evreux : opération une « clé pour les mal-logés » dans la galerie commerciale de Cora
  - Le 30/11/16 à Vernon co-organisation d'une soirée avec projection de courts métrages : « Diversité des initiatives, richesses de notre territoire » et intervention sur l'épargne solidaire.

**JEUDI 30 NOVEMBRE**  
**À 20H15**  
**CINÉMA**  
**THÉÂTRE**  
**VERNON**

« Diversité des initiatives,  
richesses de notre territoire »

Courts-métrages - Echanges autour  
des activités locales de l'ESS

**ENTRÉE LIBRE**

**L'ÉCONOMIE SOCIALE et SOLIDAIRE, c'est quoi ?**

Novembre, mois de l'Économie Sociale et Solidaire

L'ESS rassemble les personnes autour des valeurs de **DÉMOCRATIE** et de **SOLIDARITÉ**  
**L'ESS c'est aussi :**

- 10% du PIB / 200 000 structures
- 2,4 millions de salariés
- 600 000 recrutements d'ici 2020

Pour la première fois, la loi de juillet 2014 donne une définition de ce mode d'organisation spécifique en lui attribuant les moyens de se développer.

Help: @nouveau.gouvernement.fr / @nouveau.gouvernement.fr

- NOVEMBRE-DECEMBRE : organisation d'une campagne de financement participatif pour l'achat du mobilier de la Maison Relais des Andelys avec les Petites Pierres (Fondation Somfy)



**PROJET RÉUSSI**

VOS DONNS SONT DOUBLÉS

**10944 €**  
Collectés

Dont **5472 €**  
donnés par  
Le Fonds de dotation  
Les Petites Pierres

Sur un objectif de **10944 €**

100% financés

♥ 35



- DECEMBRE : le 13/12/17 Arbre de Noël HH27 à la salle de la Madeleine Evreux, regroupant des locataires, des salariés et des bénévoles de H&H27, avec de nombreux enfants : un moment riche de convivialité et de mixité sociale avec le soutien pour l'animation des élèves de l'EPIDE de Val de Reuil.



## **Bénévolat**

Plusieurs nouveaux bénévoles ont rejoint l'association en 2017 et nous avons eu moins de départ qu'en 2016.

C'est à la fois sur le site internet de la Fédération HH, au travers le réseau des bénévoles en place et lors de notre participation à des manifestations grand public que se manifestent les nouvelles candidatures.

## **2. RESULTATS FINANCIERS 2017**

### **2.1 Les Cotisations et Dons** (*hors abandon de frais et mécénat*) :

	Nb 2015	Montant 2015	Nb 2016	Montant 2016	Nb 2017	Montant 2017
COTISATIONS	89	2225€	74	1850€	<b>82</b>	<b>2050€</b>
DONS	126	19654€ (1)	121	34908€ (2)	<b>140</b>	<b>17580€</b>

*dont actions Foncière HH : (1) pour 4350€, (2) pour 17578€*

### **2.2. Souscriptions à la Foncière Habitat & Humanisme :**

Les montants souscrits dans l'Eure servent à financer les acquisitions et les réhabilitations de logements par la Foncière en priorité dans notre Département. Ils correspondent à un apport de capitaux propres.

Placements Solidaires	Souscriptions en 2017	Total des souscriptions au 31/12/2017
Actions Foncière	<i>9 pers. pour 320 parts (46814€)</i>	<i>10053 parts (1394999€)</i>

### **2.3. Cession de revenus d'épargne au profit d'Habitat & Humanisme :**

L'ensemble de ces placements solidaires a rapporté à l'association cette année la somme de 2694 € qui est affectée principalement à l'accompagnement des ménages.

**Le total des cotisations, des dons, du mécénat et des produits de l'épargne solidaire représente plus de 19.1% du total des produits hors loyers et charges.**

## **Rapport d'Activité de l'Equipe Comptabilité – Gestion Locative - Administrative**

L'équipe administrative - comptabilité - gestion est constituée :

- d'une salariée,
- d'une bénévole en comptabilité (*trésorière*) présente 4 jours par semaine,
- de bénévoles en gestion locative intervenants une 15 de jours par mois

### **1. ACTIVITE ADMINISTRATIVE**

Accueil téléphonique, gestion courrier et mails association, accueil du public, émission des reçus fiscaux et lettres de remerciements...

Réalisation et envoi des convocations au CA et AG, mailing pour la lettre d'information, appel à cotisation.

L'association a tenu en 2017 :

- 1 Assemblée Générale,
- 3 Conseils d'Administration
- 2 réunions de bureau par mois dont une ouverte à l'ensemble des bénévoles et salariés et qui se termine par un repas partagé.

### **2. ACTIVITE COMPTABILITE**

La comptabilité est assurée en interne, à l'aide du logiciel Ciel Compta par la trésorière.

Un commissaire aux comptes du Cabinet FITECO contrôle la tenue de cette comptabilité.

L'émission des bulletins de salaire et les déclarations trimestrielles de charges sont sous traitées à la Fédération des Œuvres Laïques de l'Eure à partir de données fournies par la trésorière.

#### **2.2 Subventions 2017**

<b>Organisme</b>	<b>Montant accordé</b>	<b>Montant reçu</b>
CAF	35 000 €	30 040 €
D.D.C.S.	158 020 €	157 095 €
Conseil Départemental	15 000€	15 000 €
Grand Evreux Agglomération	4 000 €	0 €
MSA *	2000 € *	0 €
Ville d'Evreux	2 500 €	2 500 €
Ville de Garençières	100 €	100 €
Ville Houlbec Cocherel	500 €	500 €
Ville des Andelys *	500 €	500 €
Ville de Vernon	0	0
<b>TOTAL</b>	<b>215 620</b>	<b>205 735</b>

\*Subvention demandée, non obtenue (problème de dossier)



## **2.3 Compte de résultat et Bilan 2017** (cf. annexes)

Le compte de résultat 2017 fait ressortir un déficit de **11410 euros**

Valorisation du loyer partiellement gratuit du bureau par Eure Habitat : 3600€

Valorisation du bénévolat : 5491 heures soit 53592 € hors charges, soit 3.02 ETP. Ce montant est sous-estimé : les bénévoles ne comptabilisent pas toutes les heures passées à leur domicile ;

## **3. ACTIVITE DE GESTION LOCATIVE**

L'équipe de gestion locative comprend 4 personnes : 1 salariée et 3 bénévoles : deux présentes 1 jour par semaine pour l'élaboration des avis d'échéance, suivi des règlements et attestation d'assurance habitation.

Nous réalisons en direct deux types de locations :

- les baux glissants avec des bailleurs publics
- la sous-location en appartement temporaire avec des bailleurs privés

Nous agissons sur le département de l'Eure et notre agrément d'intermédiation locative et de gestion locative sociale a été renouvelé en décembre 2015.

Nos missions : l'entrée dans les lieux ; le quittancement ; l'encaissement, le suivi des impayés et relances par courriers ; le suivi des travaux ; le contentieux ; la sortie des lieux ; la régularisation de charges.

### **3.1 Nos missions**

#### **1. L'entrée dans les lieux**

- a) Avec les propriétaires : formalités suite à la captation d'un logement auprès d'un propriétaire privé

Détermination des provisions de charges, établissement des baux Code Civil et états des lieux entrant avec le propriétaire, création des virements permanents pour les paiements des loyers aux propriétaires, souscription des contrats d'assurance habitation et des contrats d'entretien chaudière, gestion des conventions ANAH.

- b) Avec les occupants

Rédaction de la convention d'occupation temporaire, établissement des états des lieux entrant entre HH et les occupants, information du syndic des coordonnées des nouveaux locataires pour mise à jour des interphones, boîtes à lettres..., dossiers de demandes d'Aide au Logement auprès de la CAF ou de la MSA, information du changement de locataire auprès de l'assureur, de la société d'entretien de la chaudière, du syndic, du propriétaire...



L'accroissement de notre activité nous oblige à nous structurer. En 2016, nous avons travaillé à l'élaboration d'une procédure conjointement avec l'équipe sociale sur la répartition des tâches au moment de l'entrée dans les lieux et tout au long de l'accompagnement jusqu'à la sortie du logement.

## **2. Le quittancement :**

. Il est fait sur un tableur Excel 'maison' pour la saisie et l'établissement des avis d'échéance, tableur sur lequel nous apportons régulièrement des améliorations. et ce en attendant d'avoir un logiciel de gestion en lien avec celui de la comptabilité.

Saisie des avis d'échéance reçus des bailleurs, saisie des AL et APL, suivi et saisie dépôts de garantie, aide au 1<sup>er</sup> mois (*demandes auprès du FSH ou échéancier*), suivi et saisie des plans d'apurement de dettes locatives, suivi et saisie de la GPL (*Garantie pour Paiement de Loyer*) reçues

## **3. L'encaissement – Le suivi des paiements et relances**

Enregistrement des paiements des locataires.  
Etablissement des avis d'échéance et envoi  
Envoi de lettres de rappel , envoi de lettres AR pour mise en demeure.

Elaboration d'un tableau de synthèse des impayés pour la réunion mensuelle de gestion . C'est un important moment d'échange d'informations et de prise de décisions face aux impayés.

*Il est à noter que le niveau des impayés nous a conduits à renforcer la rigueur et à assurer un suivi plus fréquent des règlements.*

## **4. Le suivi des travaux**

Le suivi des travaux est réalisé par le responsable technique avec participation de la salariée du service de gestion pour une partie.

## **5. Contentieux**

Cette année, nous n'avons pas mené de procédure d'expulsion.

## **6. Le suivi des dossiers**

Suivi du renouvellement des contrats d'entretien chaudières et des contrats d'assurance, suivi des sinistres éventuels, révision des loyers, renouvellement des Conventions d'Occupation Temporaire établies en général pour 6 mois déclaration annuelle des loyers à la CAF, régularisations des charges locatives aux propriétaires et aux locataires, suivi des FSH sollicités, reçus, mise en jeu de la GPL.

## 7. La sortie du logement

Pré-état des lieux puis Etat des lieux sortant .

## 8. Solde de tout compte

Il est établi, à partir des échéances de loyer et charges non encore réglées et des travaux résiduels dus par le locataire et non réalisés. Pour les locataires bénéficiant de la GPL, si le montant dépasse le montant du dépôt de garantie, une demande d'aide spécifique de couverture est émise. Dans les autres cas, un plan d'apurement est mis en place par les CESF.

### 3.2 BAUX GLISSANTS en 2017 -

**Au 1/1/2017**, nous avons 16 baux glissants (15+1 vide HH encore locataire)

Nous en avons signé 7 en 2017 donc géré 22 sur l'année.

Nous avons eu aussi en gestion 1 logement vide pendant la durée de la rénovation suite à l'expulsion de l'occupante fin 2016.

**Au 31/12/2017**, nous avons :

- 11 baux glissants et pour 6 d'entre eux le glissement a été déjà demandé
- en gestion 1 logement vide suite au décès de l'occupante: procédure juridique en cours.

Il est à noter une nette diminution de la durée réelle totale de ce type d'accompagnement qui doit être limitée à 12 mois. Seuls les anciens baux signés avant 2015 ne respectent pas cette règle.

Les critères plus stricts de la commission d'attribution portent ses fruits.

*NB: A noter que la durée du préavis HH auprès des bailleurs sociaux coûte cher à l'association, quand il n'y a pas glissement, et que l'occupant part précipitamment (expulsion/prison/décès...) alors que HH reste locataire pendant ce temps.*

n°	ID Logt asso	Contrat	Début location	Sortie occupant	raison	Occupation totale	Glissement à venir
1	Prat 6	COT glissant	06/04/2012			5 an(s) 8 mois 23 jour(s)	
2	Jean Moulin*	COT glissant	12/04/2012	11/11/2017	décès locat	5 an(s) 6 mois 30 jour(s)	HH encore locataire
3	Plaine 58	COT glissant	08/08/2012	20/10/2017	mutation	5 an(s) 2 mois 13 jour(s)	
4	Baudelaire 128	COT glissant	07/03/2014			3 an(s) 9 mois 22 jour(s)	demandé
5	Traversière	COT glissant	18/12/2015	30/06/2017	glissement	1 an(s) 6 mois 13 jour(s)	

6	Mail 366	COT glissant	01/06/2016			1 an(s) 6 mois 28 jour(s)	
7	Mail 344	COT glissant	08/06/2016	18/07/2017	mutation	1 an(s) 1 mois 11 jour(s)	
8	Lierre 585	COT glissant	10/06/2016	03/08/2017	glissement	1 an(s) 1 mois 24 jour(s)	
9	Serins 136	COT glissant	17/06/2016	30/09/2017	glissement	1 an(s) 3 mois 14 jour(s)	
10	Lautarets 21	COT glissant	09/08/2016	25/04/2017	glissement	8 mois 17 jour(s)	
11	Epte 41	COT glissant	11/08/2016	28/09/2017	glissement	1 an(s) 1 mois 18 jour(s)	
12	Colibris 130	COT glissant	09/09/2016	29/11/2017	glissement	1 an(s) 2 mois 21 jour(s)	
13	Zola 26	COT glissant	27/09/2016			1 an(s) 3 mois 2 jour(s)	demandé
14	Long Buisson 111	COT glissant	30/09/2016	20/07/2017	glissement	9 mois 21 jour(s)	
15	Gentiane 307	COT glissant	23/12/2016			1 an(s) 6 jour(s)	demandé
16	Rue Vernon 3	COT glissant	10/01/2017	06/09/2017	glissement	7 mois 28 jour(s)	
17	Verlaine 142	COT glissant	25/01/2017			11 mois 4 jour(s)	demandé
18	Briand 10	COT glissant	19/05/2017			7 mois 10 jour(s)	demandé
19	Bart 45	COT glissant	22/05/2017			7 mois 7 jour(s)	
20	Doubs 223	COT glissant	14/06/2017			6 mois 15 jour(s)	
21	Tisserands 3	COT glissant	22/06/2017			6 mois 7 jour(s)	demandé
22	Lierre 1520	COT glissant	28/12/2017			1 jour(s)	

	Mozart*	COT glissant	10/10/2011	14/11/2016	expulsion	sortie HH 11/1/2017	
--	---------	--------------	------------	------------	-----------	---------------------	--

### LES BAUX GLISSANTS par ville 22 BG en 2017

EVREUX: 10	
VAL-DE-REUIL: 5	GAILLON: 1
LOUVIERS: 3	GISORS: 2
	VERNON: 1

Nb	ID Logt asso	Commune	Propriétaire
1	Jean Moulin	EVREUX La Madeleine	AGIRE SAIEM
2	Plaine 58	EVREUX Navarre	SILOGE

### LES BAUX GLISSANTS par bailleur 22 BG en 2017

EURE HABITAT: 7	AGIRE SAIEM: 5	IMMOBILIERE BASSE SEINE: 3
LOGEMENT FAMILIAL DE L EURE: 2	SILOGE: 2	LOGIREP - Agence-78: 1
SECOMILE: 1		SA HLM RURALE DE L'EURE: 1

Nb	ID logt	ID Logt asso	Commune	Propriétaire
1	5990	Jean Moulin	EVREUX	AGIRE SAIEM
2	5994	Baudelaire 128	EVREUX	AGIRE SAIEM

3	Baudelaire 128	EVREUX La Madeleine	AGIRE SAIEM
4	Lierre 585	EVREUX	SECOMILE
5	Lautarets 21	EVREUX La Madeleine	EURE HABITAT
6	Zola 26	EVREUX La Madeleine	AGIRE SAIEM
7	Long Buisson 111	EVREUX	LOGEMENT FAMILIAL DE L'EURE
8	Rue Vernon 3	EVREUX	LOGEMENT FAMILIAL DE L'EURE
9	Verlaine 142	EVREUX	AGIRE SAIEM
10	Bart 45	EVREUX	AGIRE SAIEM
1	Serins 136	GAILLON	EURE HABITAT
1	Epte 41	GISORS	LOGIREP - Agence-78
2	Briand 10	GISORS	SA HLM RURALE DE L'EURE
1	Colibris 130	LOUVIERS	EURE HABITAT
2	Doubs 223	LOUVIERS	EURE HABITAT
3	Tisserands 3	LOUVIERS	IMMOBILIERE BASSE SEINE
1	Prat 6	VAL-DE-REUIL	SILOGE
2	Traversière	VAL-DE-REUIL	IMMOBILIERE BASSE SEINE
3	Mail 366	VAL-DE-REUIL	EURE HABITAT
4	Mail 344	VAL-DE-REUIL	EURE HABITAT
5	Lierre 1520	VAL-DE-REUIL	IMMOBILIERE BASSE SEINE
1	Gentiane 307	VERNON	EURE HABITAT

3	8253	Zola 26	EVREUX	AGIRE SAIEM
4	8542	Verlaine 142	EVREUX	AGIRE SAIEM
5	8628	Bart 45	EVREUX	AGIRE SAIEM
1	7811	Mail 366	VAL-DE-REUIL	EURE HABITAT
2	7810	Mail 344	VAL-DE-REUIL	EURE HABITAT
3	7812	Serins 136	GAILLON	EURE HABITAT
4	8219	Lautarets 21	EVREUX	EURE HABITAT
5	8256	Colibris 130	LOUVIERS	EURE HABITAT
6	8251	Gentiane 307	VERNON	EURE HABITAT
7	8629	Doubs 223	LOUVIERS	EURE HABITAT
1	8254	Traversière	VAL-DE-REUIL	IMMOBILIERE BASSE SEINE
2	8633	Tisserands 3	LOUVIERS	IMMOBILIERE BASSE SEINE
3	9292	Lierre 1520	VAL-DE-REUIL	IMMOBILIERE BASSE SEINE
1	8255	Long Buisson 111	EVREUX	LOGEMENT FAMILIAL DE L'EURE
2	8250	Rue Vernon 3	EVREUX	LOGEMENT FAMILIAL DE L'EURE
1	8218	Epte 41	GISORS	LOGIREP - Agence-78
1	8630	Briand 10	GISORS	SA HLM RURALE DE L'EURE
1	7813	Lierre 585	EVREUX	SECOMILE
1	6241	Prat 6	VAL-DE-REUIL	SILOGE
2	6243	Plaine 58	EVREUX	SILOGE

## BAUX GLISSANTS CONCLUSION

***Au 1/1/2016 : 11 baux***

***10 baux signés en 2016***

***3 glissements***

***0 mutation***

***3 départs du logement (expulsion- prison)***

***Au 31/12/2016 : 15 baux***

***21 baux gérés en 2016***

***Au 1/1/2017 : 16 baux dont 1 vide***

***7 baux signés en 2017***

***8 glissements***

***2 mutations vers logement plus petit***

***1 logement vide rendu***

***Au 31/12/2017 : 12 baux dont 1 vide pour 6 d'entre eux le glissement est demandé***

***23 baux gérés en 2017***

### 3.3 LOGEMENTS PROPRIETAIRES SOLIDAIRES

**Au 1/1/2017** : 16 logements loués et 3 vides

**Au 31/12/2017** : 17 logements loués et 2 vides

**26 familles** ont été accompagnées en 2017. (16 en place au 1er janvier + 10 entrées)

**9** d'entre elles ont trouvé un logement autonome ; 1 personne seule est décédée ;

1 personne est partie sans adresse fixe

La durée d'occupation des familles sorties a respecté les 24 mois convenus au départ, sauf pour les COT signées avant 2016.

La durée faible de la vacance est la clé d'une bonne gestion locative. Entre 2 locations, travaux de réhabilitation compris, la vacance est de 1 à 2 mois en général sauf pour les grands logements pour lesquels nous recevons peu de candidatures de familles nombreuses. Du coup, le choix a été fait de faire de la colocation pour les réfugiés dans le T4 Lyautey 1er gauche situé à Evreux pour lequel nous avons eu plus de 5 mois de vacance. De même, il faut faire vite la mise disposition d'un logement capté dès que le bail est signé entre HH et le propriétaire privé. Il faut donc une bonne coordination entre la captation du logement, la gestion locative et les CESF.

ID Logt asso	Contrat	Debut location	Fin location	Occupation au		Occup AA/MM/JJ	Vacance en jours
				1/1/2017	31/12/2017		
modeste 1er	COT	22/12/2015	08/11/2016	vide	loué	10 mois 11 jour(s)	66
	COT	13/01/2017				11 mois 21 jour(s)	
St Thomas	COT	26/03/2015	04/08/2017	loué	loué	2 an(s) 4 mois 10 jour(s)	55
	COT	29/09/2017				3 mois 4 jour(s)	
clos ivry	COT	10/07/2013	05/10/2017	loué	vide	4 an(s) 2 mois 27 jour(s)	86
charcot	COT	10/10/2014	16/01/2017	loué	loué	2 an(s) 3 mois 7 jour(s)	100
	COT	27/04/2017				8 mois 6 jour(s)	
Passot C26	COT	24/06/2016	19/07/2017	loué	loué	1 an(s) 26 jour(s)	40
	COT	29/08/2017				4 mois 5 jour(s)	
Le parc 353	COT	29/09/2016		loué	loué	1 an(s) 3 mois 4 jour(s)	
cavée boudin 3	COT	23/04/2015		loué	loué	2 an(s) 8 mois 10 jour(s)	
Tourelles 6222	COT	13/08/2015	20/06/2017	loué	loué	1 an(s) 10 mois 8 jour(s)	153
	COT	21/11/2017				1 mois 12 jour(s)	
Lyautey RDC Gauche	COT	27/10/2016		loué	loué	1 an(s) 2 mois 7 jour(s)	
gentilhommière	COT	11/09/2015	08/10/2017	loué	loué	2 an(s) 28 jour(s)	35
	COT	13/11/2017				1 mois 20 jour(s)	
Lyautey RDC Droit	COT	10/07/2014	07/10/2017	loué	loué	3 an(s) 2 mois 29 jour(s)	43
	COT	20/11/2017				1 mois 13 jour(s)	
sentier 4	COT	01/02/2016	13/04/2017	loué	loué	1 an(s) 2 mois 13 jour(s)	73

	COT	26/06/2017				6 mois 7 jour(s)	
lyautey 1er Gauche	COT	13/11/2014	15/12/2016	vide	1 seul coloc	2 an(s) 33 jours	178
	coloc	12/06/2017				6 mois 21 jour(s)	
	coloc	12/06/2017	30/12/2017			6 mois 21 jour(s)	
lyautey 4ème face	COT	01/12/2016		loué	loué	1 an(s) 1 mois 2 jour(s)	
lyautey 1er Droit	COT	26/02/2016		loué	loué	1 an(s) 10 mois 6 jour(s)	
Passot B15	COT	04/02/2016		loué	loué	1 an(s) 10 mois 28 jour(s)	
Gambetta 2	COT	29/07/2016		loué	loué	1 an(s) 5 mois 5 jour(s)	
Fer à cheval 41	COT	10/11/2016		loué	loué	1 an(s) 1 mois 23 jour(s)	
Le parc 34		logt capté 1/12/17			vide		31
Sémard*	cot	20/05/2016	05/12/2016	vide	rendu 5/3/17		90

\* : la durée de 3 mois de préavis HH vis-à-vis du propriétaire est onéreuse.

## Nous avons 19 logements au 1/1/2017

### 1 logement capté fin 2017

### Soit 20 logements gérés en 2017

### 1 logement rendu au propriétaire

### Soit 19 logements au 31/12/17

		Au 1/1/2017	
		Type	Nb
		T3	9
		T2	4
		T4	3
		T1	2
		T1bis	1
			19

		Au 31/12/2017	
		Nb	Nb
		T3	8
		T2	5
		T4	3
		T1	2
		T1bis	1
			19

ID Logt asso	Type	Au 1/1/2017	Au 31/12/2017	Commentaire
		Nb logts/type	Nb logts/type	
Le parc 353	T1	1	1	
Passot B15	T1	2	2	
gentilhommière	T1 Bis	1	1	
St Thomas	T2	1	1	
Le parc 34	T2		2	Logt capté en 2017
charcot	T2	2	3	
cavée boudin 3	T2	3	4	

lyautey 4ème face	T2	4	5	
clos ivry	T3	1	1	
Passot C26	T3	2	2	
Tourelles 6222	T3	3	3	
Lyautey RDC D	T3	4	4	
lyautey 1er D	T3	5	5	
Gambetta 2	T3	6	6	
modeste 1er	T3	7	7	
Fer à cheval 41	T3	8	8	
Sémard	T3	9		Logt rendu
Lyautey RDC G	T4	1	1	
sentier 4	T4	2	2	
lyautey 1er G	T4	3	3	

## LOGEMENTS PROPRIETAIRES SOLIDAIRES par villes et type conventionnement ANAH

*Nos logements sont principalement sur Evreux*

Au 1/1/17
EVREUX: 15
HOULBEC-COCHEREL: 1
LOUVIERS: 1
SAINT-MARCEL: 1
VERNON: 1

Au 31/12/17
EVREUX: 15
HOULBEC-COCHEREL: 1
LOUVIERS: 1
SAINT-MARCEL: 1
VERNON: 1

## Les logements conventionnés ANAH:

Au 1/1/17
Loyer social: 4
Loyer très social: 3
Loyer intermédiaire: 1
<b>8 logements conventionnés</b>

Au 31/12/17
Loyer social: 3
Loyer très social: 3
Loyer intermédiaire: 1
<b>7 logements conventionnés</b>

Au 1/1/17	Au 31/12/17				
Nb logts	Nb logts	ID logt	ID Logt asso	Commune	Conventionnement Anah
1	1	5970	modeste 1er	EVREUX	
2	2	5971	St Thomas	EVREUX	social
3	3	5975	charcot	EVREUX	
4	4	5980	Passot C26	EVREUX	
5	5	5981	Le parc 353	EVREUX	
6	6	5983	cavée boudin 3	EVREUX	très social
7	7	5985	Lyautey RDC G	EVREUX	
8	8	5987	Lyautey RDC D	EVREUX	
9	9	5989	lyautey 1er G	EVREUX	
10	10	5991	lyautey 4ème face	EVREUX	
11	11	5993	lyautey 1er D	EVREUX	
12	12	6945	Passot B15	EVREUX	
13	13	7965	Gambetta 2	EVREUX	social
14	14	8252	Fer à cheval 41	EVREUX	très social
	15		Le parc 34	EVREUX	très social
15		rendu	sémard	EVREUX	social
1	1	5974	clos ivry	HOULBEC-COCHEREL	
1	1	5986	gentilhommière	LOUVIERS	
1	1	5984	Tourelles 6222	SAINT-MARCEL	Loy intermédiaire
1	1	5988	sentier 4	VERNON	social

## LOGEMENTS PROPRIETAIRES SOLIDAIRES CONCLUSION

Au 1/1/2016 : 14 logements dont 1 vide  
 Au 31/12/2016 : 19 lgts dont 3 vides

Au 1/1/2017 : 19 logements dont 3 vides  
 Au 31/12/2017 : 19 lgts dont 2 vides

4 logements captés  
 0 logement rendu au propriétaire

1 logement capté  
 1 logement rendu au propriétaire

Au 1/1/2016 : 13 familles logées  
 Au 31/12/16: 16 familles logées

Au 1/1/2017 : 16 familles logées  
 Au 31/12/17 : 18 familles logées

4 entrées dans les logements captés  
 6 entrées suite à roulement

0 entrée dans les logements captés  
 1 0 entrées suite à roulement

7 sorties vers logement autonome

9 sorties vers logement autonome

1 sortie suite décès de l'occupant  
 1 sortie avec départ sans adresse fixe

**23 familles locataires en 2016**

**26 familles locataires en 2017**



## **Au total**

En 2017, nous avons donc fait la gestion locative de 41 logements : 19 logements temporaires et 22 logements en bail glissant.

### **3.4. Les logements de la Foncière Habitat Humanisme :**

**37 logements sur le département** (*18 en collectif-19 en diffus*)

Accueil de 2 nouvelles familles aux Andelys à la Sittelle, 2 à la Maison Relais de Vernon et 2 en diffus.

La gestion locative est faite par l'agence immobilière sociale « Soliha » qui nous envoie les comptes locataires.

Une réunion de gestion avec Soliha, nos CESF, le Président et la Responsable Accompagnement permet de repérer les impayés et de suivre les plans d'apurement mis en place. Elle a lieu toutes les 4 à 6 semaines.

L'accompagnement n'est pas obligatoire. En cas de difficulté, les Conseillères de l'association interviennent auprès des familles.

# **ANNEXES**

# COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/12/2017

	CHARGES	
	2017	2016
Fournit objets Fédération		
Petit Matériel		383 €
Fournitures non stockable	17 371 €	17 468 €
Petit équipement/Logements	21 837 €	10 489 €
Fournitures Administratives	1 464 €	1 381 €
Entretien Bureau	2 336 €	1 747 €
Location / sous location	204 358 €	189 138 €
Charges Bureau	6 793 €	8 328 €
Assurances	3 124 €	2 328 €
Sous Traitance	1 854 €	1 242 €
Cotisation FOLE	1 148 €	1 132 €
Séminaires	192 €	275 €
Catalogue - imprimé - lettre info	934 €	1 158 €
Org. Manifestations locales	5 603 €	4 134 €
Voyages et déplacements	23 911 €	21 523 €
Frais postaux	2 386 €	1 570 €
Téléphone	4 587 €	3 738 €
Frais bancaires	1 016 €	717 €
Cotisations - fédération - HH Gestion	14 240 €	16 999 €
Honoraires + Provisions CAC	16 779 €	12 409 €
Honoraires contentieux	242 €	1 672 €
Personnel détaché	49 627 €	40 386 €
Formation Professionnelle	1 958 €	780 €
Salaires bruts	149 251 €	141 887 €
Congés payés	1 154 €	2 985 €
Indemnités stagiaires	0 €	2 066 €
Indemnités journalières		
Charges Sociales	55 746 €	53 417 €
Médecine du travail	655 €	547 €
Charges except. De l'exercice	11 098 €	247 €
Charges except. Sur exercice ant.	440 €	3 245 €
Amortissement mobilier	312 €	
Provision pour risque	5 370 €	3 719 €
Engagement à réaliser	10 944 €	
Résultat		
<b>TOTAL</b>	<b>616 733 €</b>	<b>547 109 €</b>

# COMPTE DE RÉSULTAT AU 31/12/2017

PRODUITS		
	2017	2016
Vente produits + spectacle	627 €	
Loyers et charges	241 117 €	225 125 €
Prestations service	0 €	2 322 €
Conseil Général	15 000 €	15 000 €
CAF	30 040 €	27 700 €
Mairie d'Evreux	2 500 €	2 500 €
DACS	157 095 €	133 276 €
MSA	0 €	2 000 €
Grand Evreux Agglomération	4 000 €	4 000 €
Mairie Garencières	100 €	100 €
Mairie Les Andelys	500 €	
Mairie Vernon	0 €	400 €
Mairie Houlbec	500 €	
Subventions HHS	14 240 €	12 505 €
Cotisations	2 050 €	1 825 €
Dons Mécénat de compétence	47 297 €	37 116 €
Dons manuels	18 335 €	35 028 €
Dons affectés	0 €	
Dons Bénévoles	10 573 €	9 695 €
Rétrocession Livret Agir	2 162 €	2 871 €
Rétrocession FCP	138 €	361 €
Rétrocession LEA	48 €	21 €
Rétrocession Carte Agir	146 €	82 €
Autres Produits générosité public		
Autres produits financiers	31 560 €	588 €
Rétrocession Livret A	128 €	210 €
Rétrocession Livret Société Générale	45 €	67 €
Rétrocession livret C.E	27 €	84 €
Produit usufruit	272 €	
Produits except. Sur exercice	1 295 €	311 €
Produits except. Sur exo antérieur	141 €	402 €
Variation en cours production	11 553 €	
Remboursement I.J		725 €
Reprise provision créance locat	13 832 €	10 959 €
PERTE	11 410 €	21 837 €
TOTAL	616 733 €	547 109 €

# BILAN HABITAT HUMANISME AU 31/12/2017

ACTIF	2017	2016	PASSIF	2017	2016
Matériel et Mobilier	10 936 €		Fonds Associatif	12 091 €	12 091 €
Titres Crédit Coopératif	30 €	30 €	Report à nouveau	150 792 €	172 630 €
Titres de participations HHD	48 213 €	48 213 €	<i>Résultat de l'exercice</i>	<b>-11 410 €</b>	<b>-21 837 €</b>
Titres de participations Foncières	26 922 €	26 922 €	Fonds de roulement Maison relais	20 000 €	20 000 €
Dépôt de garantie	6 829 €	7 941 €			
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>92 930 €</b>	<b>83 106 €</b>	<b>FONDS ASSOCIATIFS</b>	<b>171 474 €</b>	<b>182 884 €</b>
Créances Locataires	37 561 €	41 394 €	Mécénat travaux / Réparations	3 222 €	4 473 €
Provisions risques impayés	-5 370 €	-13 832 €	Fonds dédiés pour logts	4 405 €	3 222 €
Créances Propriétaires	6 447 €	9 085 €	Fonds dédiés pour Maison Relais Vernon	5 277 €	4 887 €
Fédération	4 430 €		Fonds dédiés pour Andelys	10 640 €	
Foncière			<b>FONDS DEDIES</b>	<b>23 545 €</b>	<b>12 582 €</b>
Débiteurs - créiteurs divers	23 797 €	23 957 €	<b>FONDS PROPRES</b>	<b>195 018 €</b>	<b>195 466 €</b>
Produit à recevoir	25 273 €	22 983 €			
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>92 138 €</b>	<b>83 587 €</b>	Provisions grosses réparations	8 000 €	8 000 €
Banque Crédit coopératif	28 850 €	8 923 €	<b>PROVISIONS RÉGLEMENTÉES</b>	<b>8 000 €</b>	<b>8 000 €</b>
Livret Agir Crédit coopératif	0 €	1 050 €			
Banque Crédit Mutuel	29 743 €	28 822 €	Dépôt de Garantie Locataire	13 133 €	13 685 €
Livret Crédit Mutuel	98 731 €	78 115 €	Dettes sociales	38 554 €	31 894 €
Caisse d'Épargne	28 448 €	59 352 €	Provisions congés payés	16 102 €	15 753 €
Crédit Agricole	5 717 €	11 581 €	Fournisseurs à payer	11 723 €	8 609 €
Caisse	341 €	349 €	Foncière	72 579 €	64 635 €
<b>TRESORERIE</b>	<b>191 831 €</b>	<b>188 192 €</b>	Débiteurs et Créiteurs divers	21 789 €	16 843 €
<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>376 899 €</b>	<b>354 885 €</b>	<b>DETTES</b>	<b>173 881 €</b>	<b>151 419 €</b>
			<b>TOTAL GÉNÉRAL</b>	<b>376 899 €</b>	<b>354 885 €</b>

# BUDGET PREVISIONNEL 2018

CHARGES		PRODUITS	
<b>60 Achats</b>	<b>55 288</b>	<b>70 Ventes</b> de produits finis, marchandises, prestations de service	<b>254 920 €</b>
Achat matière et fournitures	27 788		
Autres Fournitures	27 500	<b>74 Subventions d'exploitation</b>	<b>289 200 €</b>
		Subvention DDCS	215 200 €
<b>61 Services Extérieurs</b>	<b>197 376</b>	Subvention Conseil Départemental	25 000 €
Locations	193 728	Subvention Caisse Allocations Familiales	35 000 €
Assurances	3 648	Subvention MSA	2 000 €
<b>62 Autres services extérieurs</b>	<b>81 156</b>	Subvention Grand Evreux Agglo	4 000 €
Rémunérations intermédiaires et honoraires	37 866	Subvention Mairie Evreux	5 000 €
Publicité , publication	2 400	Subvention Autres Communes	3 000 €
Déplacements, missions	22 520		
Services Bancaires, autres	18 370	<b>75 Autres produits de gestion courante</b>	<b>42 900 €</b>
<b>63 Impots et Taxes</b>	<b>0</b>	756 Cotisations	2 500 €
<b>64 Charges de personnel</b>	<b>248 700</b>	758 Dons manuels, Mécénat	40 400 €
Rémunérations	174 650		
Charge Sociales	73 350	<b>76 Produits Financiers</b>	500 €
Autres Charges de Personnels	700		
<b>68 Dotation</b> aux amortissements, provisions et engagements à réaliser sur ressources affectées	<b>26 072</b>	<b>78 Reprises</b> sur amortissements et provisions	<b>21 072 €</b>
<b>TOTAL des CHARGES</b>	<b>608 592</b>	<b>TOTAL des PRODUITS</b>	<b>608 092 €</b>
861 Mise à disposition gratuite de biens et services	3 500	870 Bénévolat	59 000 €
864 Valorisation bénévolat	59 000	875 Dons en nature	3 500 €
<b>TOTAL</b>	<b>62 500</b>	<b>TOTAL</b>	<b>62 500 €</b>